

DOSSIER DE CANDIDATURE AU RENOUVELLEMENT DU LABEL FORÊT D'EXCEPTION®



BASSIN D'ARCACHON, FORÊT D'EXCEPTION®



BASSIN
D'ARCACHON

17 FORÊTS

UN LABEL NATIONAL



FORÊT LABELISÉE



FORÊT CANDIDATE



L'Office national des forêts (ONF) s'est engagé à affirmer une politique de développement durable dans les forêts publiques et à créer un réseau de sites démonstratifs et exemplaires.

Cette démarche de développement local associe étroitement les élus et les acteurs locaux. Elle s'est concrétisée par un label de reconnaissance : Forêt d'Exception®.

Sur les 17 forêts qui se sont engagées dans la démarche, 16 sont labélisées.

Présentes dans le réseau depuis la création du label, les forêts domaniales du Bassin d'Arcachon sont les représentantes des forêts littorales atlantiques dunaires.

Aux côtés des forêts communales de Lège Cap Ferret et d'Arcachon, qui rejoignent la démarche, elles sollicitent le renouvellement du label.

C'est dans ce cadre que tous s'engagent sur un contrat de projet qui précise les actions qui seront initiées ou poursuivies au cours de la période 2024 - 2028.



FORÊT D'EXCEPTION®

BASSIN D'ARCACHON



UN TERRITOIRE TOUJOURS UNIQUE

Déjà 6 ans que nous avons obtenu le label de Forêt d'exception®. Le temps passe et le monde se transforme.

Le dérèglement climatique est venu nous frapper jusqu'au cœur de notre forêt, par ces feux hors normes. Mais notre attachement à ce territoire, à cette forêt, sera toujours plus fort que tout.

Pour preuve, cette belle initiative dans l'hiver 2023 qui suivit les incendies dévastateurs de l'été 2022 avec cet engouement de toutes ces entreprises partenaires de la marque Bassin d'Arcachon, toutes solidaires pour venir collecter des pommes de pins, afin d'extraire les graines qui serviront plus tard au reboisement de la forêt incendiée de La Teste.

De même, il nous a paru essentiel d'accueillir la commune d'Arcachon, emblématique elle-aussi au côté des communes fondatrices de notre forêt d'exception et de la forêt communale de lège Cap Ferret.

L'océan, le sable, les dunes et la forêt sont les éléments essentiels et représentatifs de ce massif des Landes de Gascogne. Et je ne changerai pas un mot de ce que j'écrivais déjà en 2018 « C'est une belle vitrine que la main de l'homme a su mettre en place, car si nous la trouvons exceptionnelle aujourd'hui, c'est qu'il a bien fallu la créer un jour. »

Alors plus déterminés que jamais, poursuivons le travail entrepris.

Bruno LAFON

Maire de Biganos

Président de la COBAN

Président de l'ARDFCI, du SYSSO et du CNPF

Président du comité de pilotage de la Forêt d'Exception



De l'eau, du sable... Et des pins

La forêt dunaire, cœur du territoire BASSIN D'ARCAÇON

6

Des paysages qui le composent	8
Une histoire qui le façonne	10
« L'arbre d'or », essence d'un territoire	12
Une biodiversité exceptionnelle	14
Des dunes, des forêts, un littoral.....	16
<i>Une lagune, une histoire, des forêts sentinelles</i>	
Un label, 6 550 ha de forêts publiques	18
<i>Quatre forêts au cœur d'un massif</i>	
Des espaces naturels au cœur des enjeux du territoire	20
<i>Des risques naturels à intégrer</i>	

Un territoire, une forêt d'exception... Un label

Les apports d'une démarche engagée depuis 2010

23

Une longue démarche de concertation	24
Un comité de pilotage représentatif d'un territoire complexe.....	26
Un premier contrat qui scelle les engagements	28
La mise en place d'une gouvernance partagée	30
<i>Dialoguer, pour mieux s'adapter...</i>	
Une indispensable phase d'inventaire directement valorisé	32
<i>Connaitre, pour mieux regarder...</i>	
Une forêt mieux partagée : améliorer et adapter l'accueil	34
<i>Accueillir, pour mieux partager...</i>	
Une forêt vivante, une forêt gérée : produire pour mieux protéger.....	36
<i>Agir, pour mieux préserver...</i>	
Des actions nouvelles en marge d'un projet	38
<i>Comprendre, pour mieux anticiper...</i>	
Un évènement majeur dans la vie du projet	40
<i>Se relever, pour mieux renaître !</i>	
De contrat de projet à contrat de territoire.....	42
<i>Une forêt au cœur du territoire ou un territoire au cœur de la forêt ?</i>	

Une forêt historique, une forêt vivante, une forêt gérée

45	Les enjeux du renouvellement du label
46	Réaffirmer, pour s'engager <i>Quatre engagements au service d'un label</i>
48	Associer, pour mieux intégrer <i>Conforter et élargir la gouvernance à l'échelle du territoire</i>
50.....	Connaitre, pour mieux protéger <i>La poursuite et la valorisation des actions engagées</i>
52	Partager pour mieux comprendre <i>Se recentrer sur le cœur de projet : Une forêt historique, une forêt vivante, une forêt gérée</i>
54	Anticiper pour mieux s'adapter <i>Intégrer les conséquences prévisibles du changement climatique au cœur des actions</i>
56	Et maintenant, Agir ! <i>16 actions pour demain</i>
58	En route vers demain
59	Voir, écouter, lire, découvrir...
60	FORET D'EXCEPTION ® BASSIN D'ARCACHON : Tous engagés



Au Cœur d'un territoire

© Patrice HAUSER



BASSIN
D'ARCAÇON

De l'eau, du sable... Et des pins

La forêt dunaire, cœur du territoire BASSIN D'ARCACHON



6 550 Ha de forêt dunaire

BASSIN D'ARCACHON...

Le nom d'une lagune, le nom d'un territoire mondialement connu... Le nom d'une forêt ?

Pas si sûr, tant les images qui lui sont associées nous rappellent la présence de l'océan.

Et pourtant... Comment imaginer ce territoire sans sa forêt ?

Comment imaginer, sans la connaître, qu'elle est le fruit du travail des hommes ?

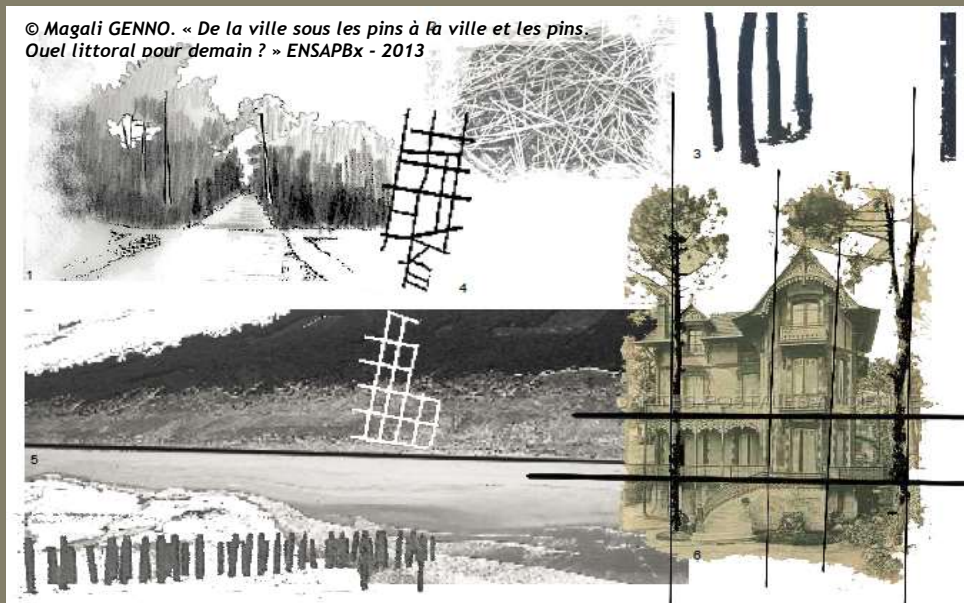
N'aurait-elle pas pour seul défaut de ne pouvoir parler pour se raconter elle-même ?

Et pourtant... Fermons les yeux, et écoutons, elle est juste là !

Engagées dans la démarche depuis 2010, 6 250 Ha de forêts domaniales du Bassin d'Arcachon ont obtenu une première labélisation en 2018. Le comité de pilotage confirme aujourd'hui sa volonté de renouveler et d'étendre cette labélisation.

Un label qui valorise la gestion multifonctionnelle pratiquée, pour répondre au mieux aux évolutions des attentes sociétales et environnementales.

Un label qui s'appuie sur la reconnaissance de la valeur historique, sociale et culturelle de ces forêts littorales, berceau de l'histoire singulière de la fixation des dunes littorales atlantiques.





BASSIN
D'ARCACHON

Des paysages qui le composent

Mondialement connus, les paysages naturels du Bassin d'Arcachon fondent la force de ce territoire unique

A l'ouest, en bordure d'océan, une frange de sable fin, contact entre océan et forêt, offre de larges paysages découverts lumineux, avec des vues éloignées époustouflantes ouvertes à 360 degrés sur l'océan et la forêt.

Par endroit s'ouvrent des fenêtres ponctuelles plus intimes sur les paysages propres au bassin d'Arcachon. Au nord des plages océanes de la Teste, les passes et les bancs qui façonnent l'entrée de la lagune, fermée par la flèche de la presqu'île du Cap ferret, se devinent à travers les arbres ou depuis les accès plages. Souvent visibles depuis les berges opposées, les deux massifs forestiers semblent ainsi se répondre en permanence, encadrant l'entrée du Bassin d'Arcachon.

A l'est de la presqu'île du cap Ferret, le relief des dunes boisées, tronqué par le système lagunaire, s'ouvre sur les horizons caractéristiques du Bassin, singularisés par les repères de la dune du Pilat et de l'île aux Oiseaux.

Derrière l'apparente monotonie de paysages forestiers dominés par le pin maritime, se cache une diversité d'ambiances liées au relief dunaire et à la grande variabilité de la strate forestière : clairières lumineuses, lisières embroussaillées, ombrage tamisé des houppiers des grands arbres, sous-étage plus ou moins dense, boisements intra urbains...

Monde à part entière, le cordon dunaire littoral ne se réduit pas à la partie visible au bord des plages. Indissociables, dunes et forêt se protègent l'une et l'autre, formant une complémentarité unique sur plus de 50 kilomètres. Complétant une mosaïque de paysages de terre et d'eau en mouvement perpétuel, il fonde un paysage unique, mais fragile : le bassin d'Arcachon.



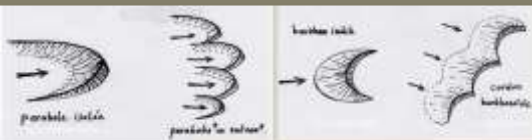
Les paysages d'une forêt d'exception
I. PICHARD © ONF LNA



SCHEMA selon P. Barrère

« La forêt Landaise » Edition Privat 1994

- 1- Lac
- 2- Vieilles dunes paraboliques
- 3- Dunes modernes, cordons de barkhanes
- 4- Dunes paraboliques subactuelles
- 5- Cordon dune bordière
- 6- Plage à barres et baïnes



La dune littorale est l'un des éléments du complexe des dunes littorales d'Aquitaine, résultat d'une succession de système sdunaires (vieilles dunes paraboliques, dunes modernes barkhanoïdes, paraboles subactuelles, dunes bordières...)

La forêt dunaire littorale, bien qu'en grande partie créée par l'homme, représente une composante majeure de ces grands paysages naturels exceptionnels

Couvrant le relief dunaire rétro littoral, elle prolonge le massif forestier couvrant le plateau landais à l'ouest de la chaîne des lacs. Tronquée par la lagune du Bassin d'Arcachon, l'organisation de l'espace suit le modèle retrouvé sur l'ensemble du littoral Aquitain, avec une succession d'unités paysagères organisées en bandes parallèles à l'Océan : plage, dune littorale, forêt de protection et forêt arrière dunaire.

L'eau

A l'ouest, à perte de vue, s'étend l'Océan tumultueux et venteux. Au centre, le Bassin, lagune protégée des vents d'ouest, fluctue au rythme ancestral des marées comme bercés par une lente respiration, les fonds marins des bancs de sables se révèlent, mouvants, composant sans cesse ce paysage littoral typique.

Le sable

Dominé par les « va et vient » du flot et du jusant, l'estran forme un paysage provisoire se dessinant lentement à marée descendante. Point de contact en front de mer entre océan et dune, la plage déroule sur plusieurs kilomètres, au nord comme au sud, un ruban quasi illimité, isolé de toute relation urbaine. Sauvage, le paysage ouvert des reliefs du cordon dunaire offre des points de vue panoramiques spectaculaires sur 360°, plongeant sur l'océan vers l'ouest et sur la canopée de la forêt dépourvue de traces urbaines, vers l'Est. Charpente géologique du territoire, le cordon de dunes anciennes se prolonge jusqu'au canal des étangs.

La forêt

Dernier rempart contre les assauts de l'Océan, la frange de protection de la lisière littorale, avec ses pins tortueux halo-anémomorphosés sous le double effet des embruns salés et de la force du vent, crée un espace de transition caractéristique entre dune et forêt. Protégeant la dune, le cœur de la forêt de pin façonne l'image emblématique d'une futaie « naturelle » illimitée. Quand elles ne se prolongent pas par un continuum forestier large de plusieurs kilomètres, les lisières est, abritées des vents d'ouest et des embruns, ouvrent des vues sur le bassin ou l'étang de Cazaux.

La ville

Construite sous la forêt originelle pour profiter des bienfaits de 'l'air balsamique', la ville sous les pins complète le triptyque 'océan-ville-forêt', qui fonde l'identité du territoire Bassin d'Arcachon.



L'eau



Le sable



La forêt

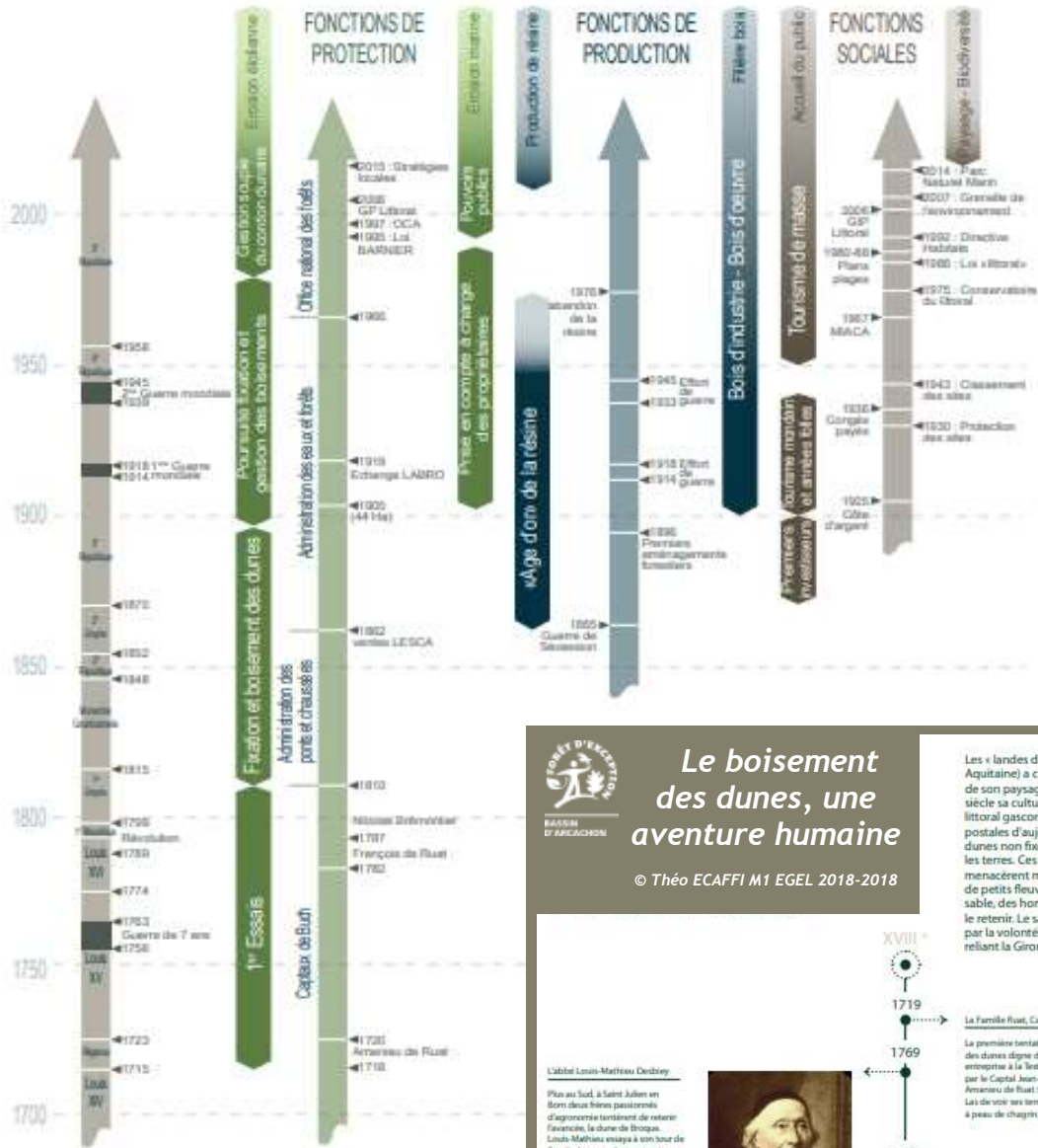
Les paysages d'une forêt d'exception
J. PICHARD © ONF LNA

SEL, SABLE ET RESINE...

En perpétuel mouvement, les matières fondamentales, leur texture et leurs palettes de couleurs se confrontent et se répondent au gré des vents, des courants, et des besoins des hommes, qui, jamais, ne les dominent.



L'eau, le sable, les pins
© ONF P. FOUGERAS



Si l'histoire et la géologie expliquent l'organisation spatiale des unités paysagères, c'est l'esprit de conquête des hommes qui a façonné au cours du temps ces paysages exceptionnels, dont l'histoire est intimement liée aux évolutions du couvert forestier.

Ces paysages littoraux, aujourd'hui si qualitatifs et si fortement emblématiques, ont été de tous temps marqués par l'étroite relation entre le Bassin d'Arcachon et son exploitation économique faite par les hommes. Ces milieux naturels remarquables offrent en effet d'importantes ressources pour la pêche et l'ostréiculture, mais aussi pour l'exploitation de l'espace forestier, d'abord pour la production de gomme, puis pour celle de bois d'œuvre.

Le boisement des dunes, une aventure humaine

© Théo ECAFFI M1 EGEL 2018-2018

Les « landes de Gascogne » (ancienne région Aquitaine) a connu une transformation profonde de son paysage, bouleversant en moins de trois siècles sa culture et son économie. Au XVII^e siècle, le littoral gascon ne ressemblait pas du tout aux cartes postales d'aujourd'hui. Poussés par les vents, les dunes non fixées se déplaçaient librement dans les terres. Ces mouvements de sables dévastaient nombre de petits fleuves. Sous la menace permanente du sable, des hommes tenteront tant bien que mal de le retenir. Le salut de cette côte passera finalement par la volonté du Roi d'ouvrir une route commerciale reliant la Gironde à l'Adour...

XVIII^e

- 1719: La Famille Ruat, Capitaine de Buch
- 1769: La première tentative de fixation des dunes digne de ce nom fut entreprise à la Baie de Buch par le Capitaine Jean-Baptiste Armau de Ruat (Swingnac). Les dix-neuf ans de son règne à peu de chagrin, il décide d'employer des semis de grains de pins couplés à des grains d'ajoncs, de roses et de genêts. La croissance rapide de ces derniers devait permettre aux jeunes pins de pousser à l'abri d'un peu de chagrin, il décide
- 1778: Le Baron Charles de Villiers
- Au XVIII^e siècle, un projet de canal commença à relier la Gironde à l'Adour via le port de Saint-Denis. Les plans de Sieur de Louville sont restés. Le Baron de Villiers se voit chargé de mener les études pour la jonction de deux fleuves.
- 1787: (12 mai) Nicolas Brémontier
- Personnage emblématique de la fixation des dunes, il fut grâce son influence se hisser tout à la tête de ce grand projet. Après avoir été avocat de Louville, chargé des procédures, comme ceux des Abbés Deshayes, il se lance dans de premières essais le 12 mai 1787 sur les terres de la famille Ruat. Il obtient rapidement des résultats concluants, lui permettant d'obtenir des crédits suffisants pour mener une campagne de fixation sur toute la côte.

XIX^e

- 1801: Jean Sébastien Gouzy
- Cet ingénieur des Ponts et Chaussées mit l'idée d'agir une dune protectrice au profit d'un chemin au regard vers 1801. De la sorte, les pins en première ligne étaient mieux protégés. Pour maintenir cette forme aérodynamique, il décida d'entretenir régulièrement le dune et de la planter d'après un plan précis.
- 1827: Généralisation du concept de dunes protectrices
- Fort de ce succès, Jean Sébastien Gouzy généralisa ce procédé pour d'ignorer un corridor dunaire « idéal » consistant aux dunes de l'océan et protégeant les premières rangées de pins. Pour obtenir cette dune protectrice, divers techniques ont été utilisées : les Turloux « Clayonnages », les « pal planches », les cordons simples et tissés ou les couvertures de branchages.
- 1851-1867: Profil type élaboré par les agents des Ponts et Chaussées
- Planification de « garrigues » sur la face Ouest de la dune
- (20 avril) **Achèvement officiel de la fixation des dunes par décret**
- Prévu pour 1836, la fixation des dunes des Landes de Gascogne prendra fin en 1865 et sera officiellement achevée par le décret du 20 avril 1876. Fort de ce succès, de nombreux ingénieurs étrangers et français viennent s'emparer de ses méthodes. Ces techniques seront réemployées dans tout l'étranger.

XX^e

- 1876: Réalisation de « garrigues » sur la face Ouest de la dune



Carte de Masse 1788



Premiers pas dans la dune - archives Eaux et Forêts



Ateliers de semis - Cap ferret
Campagne Toulgouat 1952



Parking du Grand Crohot vers 1968



Du « territoire du vide » à la fixation des dunes

Si le déplacement des dunes a probablement fait son apparition dans le courant du XV^{ème} siècle, il n'existe que peu de témoignages de leur dynamique. A la fin du XVII^{ème} siècle, les sables se déplacent, la presqu'île s'allonge et les droits afférents à ces nouvelles terres sont revendiqués tant par les Barons de Lège que par les Captaux de Buch, qui réalisent les premiers essais sur la presqu'île vers 1760. L'Etat lance la campagne de boisement des dunes par un décret de 1810, qui fonde la propriété de l'Etat sur les forêts domaniales. Nommé Président de la Commission des Dunes, Brémontier généralise les méthodes de fixation des dunes littorales, ensemençant 88 000 ha sur la côte aquitaine jusqu'en 1862, date à laquelle la gestion des nouveaux boisements est confiée à l'Administration des Eaux et Forêts.

De « l'arbre d'or » aux bains de mer

L'Administration des Eaux et Forêts prend la suite de celle des Ponts et Chaussées, poursuivant le boisement des dunes jusqu'en 1876. La lente résolution des conflits fonciers, nés après la révolution, et la prise en compte des contraintes liées au coût du boisement des dunes aboutissent aux premières aliénations du domaine de l'Etat par des échanges ou des ventes aux enchères, qui ouvriront la route au développement du cap Ferret. L'essor économique se poursuit, la guerre de sécession qui ébranle les Etats Unis déstabilise durablement le marché mondial de la gomme, ouvrant en Europe « l'âge d'or » de la résine. Le développement des voies de communication facilite l'accès au littoral. La mode des bains de mer, popularisée par l'Impératrice Eugénie, lance fin XIV^{ème} les premières stations balnéaires, dont celle des frères Pereire, qui donne naissance à Arcachon au bout de la toute nouvelle voie ferrée reliant le littoral à Bordeaux.

Du tourisme balnéaire à la ville sous les pins

L'entre-deux guerres et ses « années folles » voient un nouvel essor du tourisme balnéaire qui se démocratise. De nouveaux artistes font leur apparition dans des lieux à la mode, carrefours de rencontres littéraires et artistiques. A la conscience collective de l'intérêt de la fixation des dunes, dont on mesure les effets et récolte les bénéfices, s'ajoute une prise de position de personnes influentes sur la préservation des paysages. L'impact sur le développement touristique des congés payés ne se fera sentir qu'après-guerre. Malgré le rempart efficace que constitue le régime forestier, la pérennité du couvert forestier devient une priorité face à l'essor du tourisme. Dès 1967 est mise en place de la première politique d'aménagement du littoral : la MIACA (Mission Interministérielle d'Aménagement de la Côte Aquitaine).

OCEAN, VILLE ET PINS...

A l'abri des palissades édifiées au XIX^{ème} siècle, 300 ans d'histoire marquent l'identité de ce territoire, berceau de la fixation et du boisement des dunes littorales atlantiques, qui ouvriront la route à son développement. Récente au regard des temps géologiques nécessaires à la genèse de ces paysages, l'exploitation des ressources forestières et marines est devenue indissociable de l'identité du bassin d'Arcachon, laissant une multitude de traces directement valorisables.

Affiche chemins de fer du Midi - ARCACHON Station d'été, station d'hiver



BASSIN
D'ARCAÇON

« L'arbre d'or », essence d'un territoire



Omniprésent dans toutes les représentations techniques ou culturelles depuis l'origine de la fixation et du boisement des dunes mobiles, le pin maritime reste l'emblème du territoire dans l'imaginaire collectif.

Protectrice des sols, mais aussi au cœur d'enjeux économiques directs, la forêt de pin a de tous temps puisé sa raison d'être et son équilibre dans les filières qu'elle a accompagnées et alimentées, pendant près de deux siècles de gestion sylvicole. Bénéficiant depuis son origine de protections réglementaires de plus en plus fortes, la place de l'espace forestier littoral s'est imposé très tôt dans la mise en place des équilibres issus des politiques d'aménagement du territoire.

Aux variations liées à la topographie, s'ajoutent les variations paysagères découlant du déroulement du cycle sylvicole du pin maritime.

La futaie régulière est le mode de traitement historique utilisé. Renouvelées par régénération naturelle, quatre générations de pins maritimes se sont succédées depuis les origines des boisements mis en place au XIX^{ème} siècle. La répartition dans l'espace et dans le temps de peuplements équiennes sur des surfaces plus ou moins importantes entraîne des variations paysagères directement liées au déroulement du cycle sylvicole (coupes de renouvellement, jeunes peuplements, peuplements adultes), favorisant les effets de lisières et la multiplication des plans.

Les coupes de renouvellement constituent souvent les seules ouvertures significatives dans le paysage, rythmant le déroulement des parcours le long des pistes cyclables et des sentiers piétons ou laissant apparaître pour quelques années des points de vue nouveaux sur les paysages forestiers d'arrière-dune. Reflets de la gestion sylvicole, l'implantation historiquement géométrique du parcellaire et les changements rapides du paysage qu'impliquent les besoins en lumière du Pin maritime engendrent parfois une perception négative de cette gestion, lié au caractère « artificiel » du parcellaire, allant à l'encontre de la vision « naturelle » que la majorité du public se fait de cette forêt.

Les boisements intra-urbains de la façade est de la presqu'île du cap Ferret conservent toutefois des peuplements de première génération issus des premiers boisements.



ARBRE, BOIS ET CABANES...

A « l'arbre d'or » qui fournissait résine, solvants, charbon, poteaux de mines, pignotes, pinasses et cabanes a succédé une filière pin maritime qui représente en Aquitaine 34 000 emplois et 3,4 milliards de chiffre d'affaires. Dominée par les structures industrielles de papèterie et de première transformation, la filière « gros bois » reste familiale et plus marginale. Le recours aux contrats d'approvisionnement ciblés peut toutefois permettre une mise en valeur locale de produits de qualité.

© ONF P. FOUGERAS. Propriété LOMBRIL. Conception BARHEROTTE. Grand Piquey

Si le pin représente l'essence emblématique de la couverture forestière, de nombreuses espèces feuillues lui sont associées.

Présent en sous-étage, dominant sur les versants Est ou succédant progressivement au pin maritime sur les sols les plus évolués, les formations à dominante feuillue (principalement chêne pédonculé, chêne vert, chêne liège ou chêne tauzin) contribuent à la diversité biologique et à la qualité des paysages intra-forestiers.

La lagune constitue également la limite entre l'aire de répartition du chêne liège, présent au sud du Bassin, et celle du chêne vert, présent au nord.

Plusieurs espèces végétales, présentes en sous-étage, participent directement à l'identité des paysages et à leur variabilité saisonnière (fruits des arbousiers, fleurs des genêts et ajoncs, cystes, feuillages caducs...), jusque dans les espaces intra-urbains

Dominant les grands paysages du Bassin, l'eau se fait plus discrète sur le relief dunaire, barrière peu franchissable maintenant le réseau hydrographique à l'est du cordon arrière-dunaire.



Les paysages d'une forêt d'exception
V. RICHARD © ONF LNA

Incendie de forêt, recul du trait de côte, risques sanitaires, migration dunaire, difficultés de régénération, adaptation des espèces au changement climatique, équilibre forêt gibier, évolution des attentes sociétales, vieillissement des formations végétales intra-urbaines, enjeux de biodiversité, accompagnement des mutations paysagères...

Si la présence du pin maritime en tant qu'essence principale n'est pas remise en cause au regard de sa capacité d'adaptation au changement climatique, la forêt littorale atlantique dunaire reste confrontée à de nombreux défis.

Dès aujourd'hui, les techniques sylvicoles et les modes de traitement, qui garantissent depuis plus de deux siècles le renouvellement du couvert forestier, ont vocation à évoluer pour intégrer les conséquences prévisibles du réchauffement climatique, et tendre vers une mosaïque de milieux naturels plus résiliente.



PLAGE, DUNES ET FORÊT...

Le territoire des Forêts d'exception du Bassin d'Arcachon concentre toute la diversité des habitats du littoral sableux. La biodiversité remarquable et fragile de ces milieux très spécifiques est identifiée et suivie de longue date par les associations naturalistes et les gestionnaires, avec le soutien de l'Etat et des collectivités locales.

Fruit de la fixation et de la gestion souple du cordon dunaire, les habitats dunaires s'organisent en bandes parallèles au trait de côte, depuis l'estran sableux aux pentes Est des dunes anciennes, évoluant d'Ouest en Est avec la modification progressive de la salinité, de la puissance des vents et des mouvements sableux.

Plage et haut de plage

Cet habitat est caractérisé par la présence des « laisses de mer », qui correspondent au sens strict à la zone de dépôt laissée par l'océan (débris organiques : bois, algues, cadavres d'animaux...). Ces débris naturels sont indispensables au cycle biologique d'espèces spécialisées (insectes vivant des débris, des cadavres). Le peuplement végétal est habituellement épars, et composé majoritairement d'espèces annuelles. La part des bois est nommée « bois flottés », et constitue également un habitat important pour la faune. La flore est représentée essentiellement par le Cakilier maritime, espèce annuelle pouvant constituer des peuplements lâches.



Dune non boisée

Dunes mobiles embryonnaires atlantiques

Cet habitat correspond à la 1ère unité de végétation organisée susceptible de retenir le sable de façon active. Sa forme caractéristique est la « banquette à Chiendent des sables » avec comme autres espèces le Panicaut maritime, l'Euphorbe des dunes et le Liseron soldanelle. Instable, cet habitat peut être remanié lors des tempêtes hivernales.

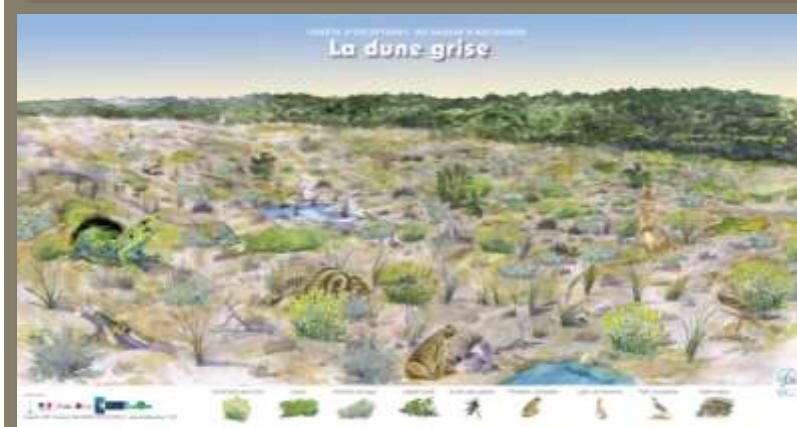
Dunes mobiles du cordon littoral à Gourbet (Oyat) : Il s'agit des végétations pérennes du revers maritime et de la partie sommitale de la dune bordière, sur substrat sableux essentiellement minéral. Cet habitat se développe immédiatement au contact supérieur de la dune mobile embryonnaire ou des laisses de haute mer. La végétation est adaptée à un enfouissement régulier lié au saupoudrage éolien à partir du haut de plage. Cette végétation herbacée graminéenne est ouverte, dominée par les espèces vivaces comme le Gourbet (Oyat).



Dunes côtières fixées à végétation herbacée

Cet habitat est classé prioritaire au sens de la Directive « Habitats ». Ce sont les dunes fixées, stabilisées, plus ou moins colonisées par des pelouses riches en espèces herbacées, mousses ou lichens. On distingue deux faciès :

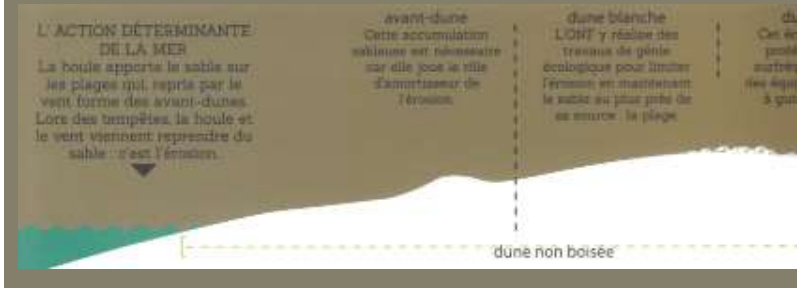
- Dunes grises mobiles à immortelle des dunes.
- Pelouses rases annuelles arrière dunaires.



Milieux humides intra-dunaires

Bien que peu présents et très localisés, des habitats spécifiques se développent dans les dépressions humides, inondées plus ou moins longuement pendant l'hiver.

- Dune à saule des dunes
- Aulnaies, Saulaies, Bétulaies et Chênaie pédonculées marécageuses arrière-dunaires.
- Bas marais dunaires.
- Groupements aquatiques vivaces d'eau stagnante.



Partageons l'espace



© ONF A. BASSIBEY



Dune boisée

Tout au long du cycle de vie de la forêt, ces formations végétales évoluent, passant ainsi de la lande basse à Ciste (suite au renouvellement des peuplements) à la formation d'un sous-étage arbustif dense mêlant landes, fourrés et couverts arborés (lors des derniers stades de maturation forestière). Cette dynamique spatiale et temporelle, intimement liée à la vie et l'évolution de la forêt, permet de mettre en place une mosaïque de milieux naturels favorisant le cycle de vie de nombreuses espèces dont une grande majorité est rare et menacée.

Suivant sa position géographique, la forêt dunaire est composée soit d'un mélange de Pin maritime et de Chêne vert/Chêne pédonculé/Chêne liège (parfois Chêne tauzin), soit uniquement du Pin maritime (avec ou sans sous étage d'Arbousier).

- Dunes boisées littorales thermo-atlantiques à Chêne vert.
- Dunes boisées littorales thermo-atlantiques à Chêne liège.
- Boisement acidiphile mésophile dunaire à Chêne pédonculé et Arbousier.

Sur les forêts qui nous concernent, on retrouve classiquement les Chênes répartis de la façon suivante :

Forêts concernées	Versant Ouest	Versant Est
FD Lège Cap Ferret	Chêne vert	Chêne pédonculé
FD La Teste de Buch	Chêne liège	Chêne pédonculé



Par leur richesse et leur diversité, l'ensemble de ces habitats constituent des zones de refuge pour un cortège d'espèces patrimoniales dont la conservation est un enjeu majeur pour la région Aquitaine.



Des dunes, des forêts, un littoral



Se protégeant l'une et l'autre, dunes et forêts forment une complémentarité unique qui couvre l'ensemble de la côte Aquitaine.

Une forêt immense, des dunes majestueuses, des espaces naturels à perte de vue...

Les dunes ne se réduisent pas à la partie visible aux bords des plages. Elles s'étendent sur 5 km de large, avec d'abord la dune non boisée, puis la forêt dunaire.

Bénéficiant d'un statut foncier public à plus de 60 %, le littoral Aquitain est le mieux protégé de France, offrant aux dunes et à ses forêts une place à part.

Au-delà des apports du label au territoire Bassin d'Arcachon, la mise en œuvre du projet trouve son sens dans l'exemplarité de la démarche territoriale et la transposabilité des actions innovantes réalisées.

DUNES ET FORÊTS D'AQUITAINE

55 000 ha de forêt dunaire

180 km de côte, répartis sur 19 communes

Un littoral boisé à 80 % et au 2/3 sauvage

341 km de pistes cyclables et 273 km de sentiers,

10 millions de visiteurs accédant aux plages en toute sécurité

Bienvenue dans la plus grande forêt publique de France

UN MASSIF, TROIS HISTOIRES...

Berceau de l'histoire de la fixation des dunes littorales, les forêts du Bassin d'Arcachon sont représentatives de l'ensemble de ce littoral.

Si la vocation du label est de faire connaître et valoriser l'histoire de la fixation des dunes « mobiles », dont le foncier est resté majoritairement public, de nombreuses représentations témoignent d'une couverture forestière millénaire sur les dunes « anciennes ».

Majoritairement privée, et régie par statuts remontant au moyen âge, la forêt usagère de La Teste en reste un exemple vivant unique en France.

Au-delà de la chaîne des lacs, s'étend l'immense plateau des landes de Gascogne. Sa géologie, son histoire et sa gestion sont elles aussi très différentes de la forêt littorale atlantique dunaire.



Sur près de 50 km, des plages aux forêts, de l'Atlantique au bassin, de la pointe du Cap ferret à la pointe d'Arcachon, des forêts profondes aux forêts urbaines, dunes et forêts fondent la matrice terrestre de ce territoire maritime.

Fruit d'une même histoire, telles deux sentinelles protégeant l'entrée du Bassin d'Arcachon, deux massifs, ne faisant plus qu'un, semblent ainsi se répondre en permanence.

S'inscrivant parfaitement dans la continuité du cordon dunaire littoral, les forêts domaniales de La Teste de Buch et de Lège et Garonne, naturellement prolongées par les forêts communales, encadrent les paysages littoraux qui fondent l'identité de ce territoire unique : le Bassin d'Arcachon.

Fruits de l'évolution de paysages boisés issus de la fixation du cordon dunaire, elles portent ensemble le témoignage d'une histoire et d'une aventure humaine riche d'enseignements. Récentes à l'échelle des temps géologiques, elles sont pourtant pleinement ancrées dans la conscience collective des hommes et des femmes qui les habitent, les visitent, les partagent...

Au centre d'enjeux parfois contradictoires, ces forêts, cette forêt, concentre(nt) un ensemble d'attentes sociales dépassant largement le cadre de l'espace forestier, continuant pourtant de puiser leur force dans le respect des équilibres sylvicoles qui garantissent leur pérennité.

Indissociables dans leur dimension paysagère et historique, elles se complètent sur la richesse des milieux naturels et de la biodiversité qui leur est associée.

Fragiles parce que naturelles, naturelles parce que fragiles, elles se soumettent et s'adaptent à des forces qui les dépassent, tout en garantissant depuis près de deux siècles la stabilité toute relative de ce territoire en mouvement.

Comme une évidence partagée sans qu'on en mesure pleinement le sens, les images de « la ville sous les pins », de « la forêt dunaire » et de ses « plans plages » deviennent progressivement un outil de promotion touristique et l'emblème d'un cadre de vie de qualité, confirmant la place de l'espace forestier dunaire au centre des enjeux d'aménagement de ce territoire unique.

Après plus d'un siècle de gestion forestière traduite dans six aménagements successifs, les forêts domaniales de La Teste et de Lège et Garonne continuent de remplir quatre fonctions principales : prévention des risques naturels, préservation de la biodiversité et des paysages, accueil des publics et production ligneuse.

En perpétuant une gestion séculaire de l'exploitation de la forêt et en ouvrant la voie à l'aménagement et au développement économique de tout un territoire, les dunes et les forêts du Bassin d'Arcachon marquent leur présence jusqu'au cœur de l'espace résidentiel de la ville sous les pins.



En contact direct avec l'océan, couvrant près de 60 % de la presqu'île du Cap Ferret, la singularité de la forêt domaniale de Lège et Garonne réside dans une diminution de la bande boisée proportionnelle à la largeur de la flèche sableuse, mais toujours en contact direct avec l'espace résidentiel de la façade intra-bassin.

Le morcellement de sa partie nord témoigne de l'action de l'Etat sur la stabilisation des dunes, et de la présence dans les lettres basses d'espaces pâturés, devenus privés ou communaux.

Domaniale jusqu'aux ventes de 1862, Testerine jusqu'à la création de Lège Cap Ferret (1976), la partie sud témoigne d'un développement issu des aliénations successives du fond domanial.

Miroir de sa sœur testerine, elle témoigne des paysages forestiers avant les incendies.



LA FORÊT DOMANIALE

DE LÈGE ET GARONNE

4 250 ha de forêt dunaire,

17 km de dunes littorales,

2 « plans plages » accueillant plus de **800 000 visiteurs** de juin à septembre, avec 60 000 personnes sur site lors des pics de fréquentation,

35 km de pistes cyclables (dont la Vélodyssée),

3 sites inscrits, 1 site Natura 2000,

50 ha /an de peuplements adultes à renouveler,

18 000 m³ annuels de récolte de bois.

LA FORÊT COMMUNALE

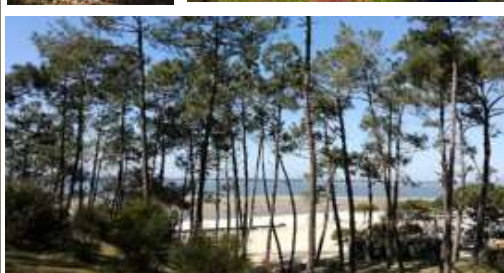
D'ARCACHON

90 ha d'espaces boisés classés intra-urbains bénéficiant d'un plan de gestion,

50 ha d'interface avec l'espace urbain, des équipements d'accueil au cœur des espaces boisés, cadre de vie des habitants

2 sites inscrits, 1 site classé, soit **41%** de la surface boisée,

Les traces d'un passé forestier fondant l'identité de la ville sous les pins et son triptyque indissociable : océan, ville, forêt.



Les espaces boisés de la ville d'Arcachon témoignent d'un massif forestier qui s'étendait au cœur des zones résidentielles (petite montagne d'Arcachon), et des boisements domaniaux réalisés dans le cadre du programme de fixation des dunes domaniales entre 1808 et 1811, qui deviennent communales en 1907 et 1959. Pilier incontesté du concept de « ville sous les pins » créé par les frères Pereire, ces parcelles boisées s'inscrivent pleinement dans les valeurs mises en avant par le label. Une analyse réalisée à la demande des services de l'état en 2019 confirme que, par leur caractère intra urbain, ils ne relèvent pas du régime forestier. Ils bénéficient des garanties de gestion durable par leur classement et par l'existence de plans de gestion durables conformes au RTG établis par l'ONF en 2008, puis 2019.

LA FORÊT COMMUNALE DE LEGE CAP FERRET

208 ha de forêt arrière dunaire bénéficiant du régime forestier et du classement en espace naturels sensible,

90 ha de peuplements âgés avec une fonction affirmée de protection de la biodiversité et des paysages,

Une complémentarité des modes de renouvellement et de traitement

1 réseau de sites naturels préservés aux cotés de la forêt domaniale : Réserve Naturelle Nationale des prés salés, marais des Agaçats, canal des étangs, réservoirs de Pirailan, dunes et pointe du Cap Ferret



Au nord-est de la presqu'île, La forêt communale de Lège Cap Ferret bénéficie du régime forestier. Le premier aménagement reprend la volonté communale de mener une politique volontariste de protection des peuplements, en intégrant diversification des modes de traitement et enjeux de renouvellement.

Véritable « entrée de la presqu'île », ces boisements sont à l'interface avec l'espace résidentiel des bourgs de Lège et de Claouey, comme avec les milieux naturels de la forêt domaniale, le complexe humide du marais des Agaçats et du canal des étangs, la réserve naturelle des prés salés d'Arès Lège et le bassin d'Arcachon. Elle complète les milieux naturels que la commune entend protéger en qualité de propriétaire, gestionnaire, ou partenaire.

Autre sentinelle encadrant l'entrée du bassin d'Arcachon, miroir de sa voisine Ferret Capienne, la forêt domaniale de La Teste de Buch se prolonge au sud jusqu'au département des Landes.

Façade littorale d'un vaste massif qui s'étend jusqu'aux limites des espaces résidentiels de Cazaux, La Teste de Buch, Pyla sur mer et Arcachon, elle jouxte la Grande dune du Pilat et la forêt usagère.

Ses trois « plages océanes » restent une destination privilégiée pour la population du sud Bassin.

Impactée sur 50 % de sa surface par les incendies de 2022, subissant une érosion chronique, elle doit participer au défi de la reconstitution du massif et des dispositifs d'accueil du public, en intégrant les conséquences du changement climatique.



LA FORÊT DOMANIALE DE LA TESTE

2 030 ha de forêt dunaire
17 km de dunes littorales,

3 « plans plages » accueillant près de 1 000 000 visiteurs de juin à septembre, avec 100 000 personnes sur site lors des pics de fréquentation,

18 km de pistes cyclables (dont la Vélodyssée),

1 site inscrit, 2 sites classés, 1 site Natura 2000 couvrant l'ensemble de la forêt,

10 000 m³ annuels de récolte de bois avant incendie de 2022,

1 000 ha parcourus par le feu, 65 000 m³ exploités en trois mois, 700 ha à renouveler, 3 plans plages à réhabiliter.



BASSIN
D'ARCACHON

Des espaces naturels au cœur des enjeux d'un territoire



Pistes cyclables



Parkings sous couvert forestier



Plages océanes

© ONF WILLIS AND WILLIS

Un territoire attractif

Directement lié aux activités balnéaires, les dispositifs « plan plage » des deux forêts domaniales accueillent annuellement près de 1,8 millions de personnes, avec des niveaux de fréquentation en constante augmentation et des ailes de saisons qui s'étendent désormais d'avril à octobre.

Héritage du triptyque « Océan, Ville, Forêt » et de la montée en puissance de la prise de conscience environnementale, l'image d'un espace de nature préservée s'est progressivement imposée comme outil de promotion touristique. Atout de ce territoire mondialement connu, l'attractivité des espaces naturels devient une menace si la nécessité de leur protection n'est pas prise en compte dans l'ensemble des politiques d'aménagement et de développement.

Aujourd'hui, la recherche d'un équilibre entre enjeux économiques, préservation de l'environnement, promotion du tourisme et attentes sociales des résidents tend à devenir le « moteur » du développement d'un territoire à mieux partager.

Un territoire littoral

A l'origine de la volonté humaine de fixer et boiser les dunes littorales, l'omniprésence des risques côtiers (recul du trait de côte, migration dunaire) est aujourd'hui aggravée par les conséquences du réchauffement climatique (montée des océans, fréquence et puissance des tempêtes).

Mission d'Intérêt général Dune, Observatoire de la côte Nouvelle Aquitaine, stratégies locales d'accompagnement du recul du trait de côte, plans de prévention des risques, programmes de recherche scientifiques sont autant de politiques et de projets qui témoignent de l'urgence d'améliorer la prise en compte du risque côtier.

Directement impactés au cours des deux dernières décennies, les dispositifs d'accueil du public des côtes océanes de La Teste sont devenus un terrain d'expérimentation des mesures permanentes d'adaptation à mettre en œuvre.

Véritable espace tampon entre espaces naturels et zones urbanisées, le système « plage, dune, forêt » reste plus que jamais un rempart indispensable à l'accompagnement de ces phénomènes.



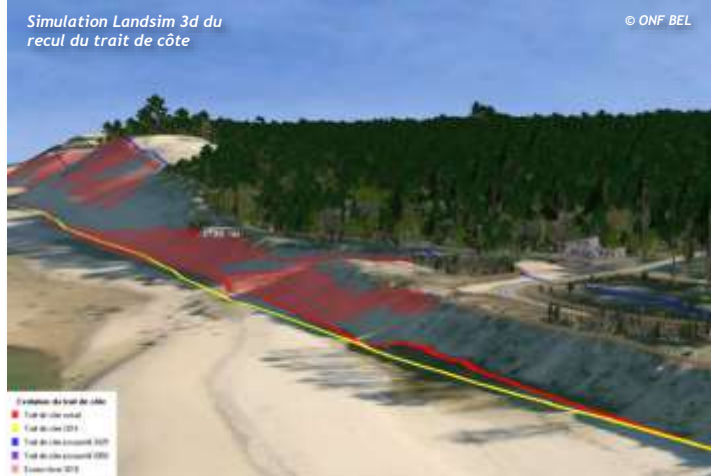
Déplacement du poste de secours du petit Nice - 2012

© ONF C. BOUCHET



Suivi du trait de côte dans le cadre de l'OCNA

© ONF E. LENAIN



Simulation Landsim 3d du recul du trait de côte

© ONF BEL

Evolution du trait de côte
- Trait de côte actuel
- Trait de côte 2015
- Trait de côte simulé 2020
- Trait de côte simulé 2030
- Trait de côte simulé 2040

Un territoire boisé

Sensible par nature aux incendies, l'espace forestier est étroitement surveillé, dans un département où le nombre de départ de feu reste le plus important du territoire métropolitain. 90% des départs de feu étant d'origine humaine, l'importance des niveaux de fréquentation en période de risque confirme l'omniprésence du risque.

Cruellement illustrée par les événements de 2022, l'aggravation des niveaux de risques liée aux conséquences du réchauffement climatique réinterroge l'ensemble des politiques de gestion du risque, avec la mise en place de moyen supplémentaires sous couvert de l'extension de la Mission d'Intérêt générale DFCI confiée à l'ONF et aux ASA de DFCI.

Complémentaires, les mesures de restriction d'accès au massifs prises par les pouvoirs publics impliquent une prise en compte du risque dans l'ensemble des activités touristiques.

Au sein des massifs, l'amélioration des équipements, la mise en œuvre complète des obligations légales de débroussaillage, et la surveillance pilotée restent des piliers de la chaîne de prévention.



Un territoire fragile à protéger

Au cœur des enjeux portés par la mise en œuvre des stratégies développées pour anticiper les risques naturels, le cordon dunaire continue de jouer son rôle de protection : une dune qui protège la forêt, une forêt qui protège la dune, des espaces naturels qui encadrent et protègent...

Leur préservation continue de dépendre de notre capacité à organiser l'accueil d'un public de masse dans des espaces naturels protégés. Leur fragilité impose une capacité d'adaptation permanente de l'ensemble des acteurs, pour mieux accompagner des phénomènes qu'il est illusoire de contrer.

Evolution du trait de côte, incendie de forêt, niveaux de fréquentation, mutations paysagères, perte de la dimension historique des lieux, évolution des attentes sociale, remise en question des mécanismes de financement des actions...

...Nombreux sont les enjeux qui atteignent aujourd'hui un niveau critique, justifiant la mise en place et le renforcement d'une nouvelle gouvernance de l'espace forestier.



BASSIN
D'ARCAÇHON



Un territoire,
une forêt
d'exception...
Un label

Autour d'un projet
© ONF H. PERREZ ABDAOUI

Des sables portés par le vent à la dune semi fixée



GOUVERNANCE...

Un bien grand mot pour une terre qui n'a cessé de nous rappeler notre humilité face aux forces de la nature...

Enjeux, territoire, attentes sociales... Difficile de se mettre d'accord, et on ne parle avec passion que de ce que l'on aime... Mais si ce que l'on aime nous rassemble ?

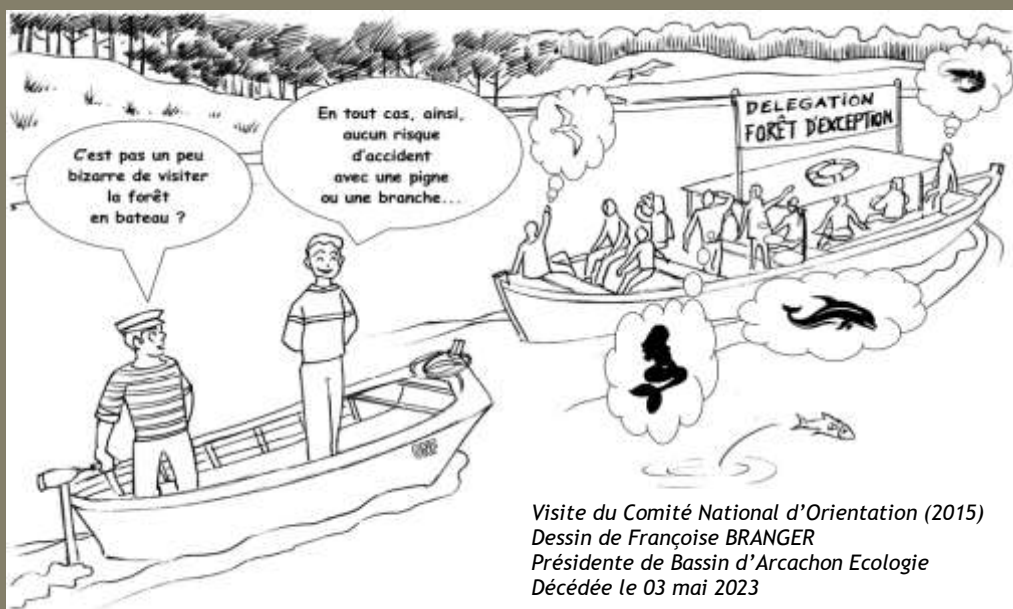
Nourri(e)s à l'huître, mais élevé(e)s sous les pins...

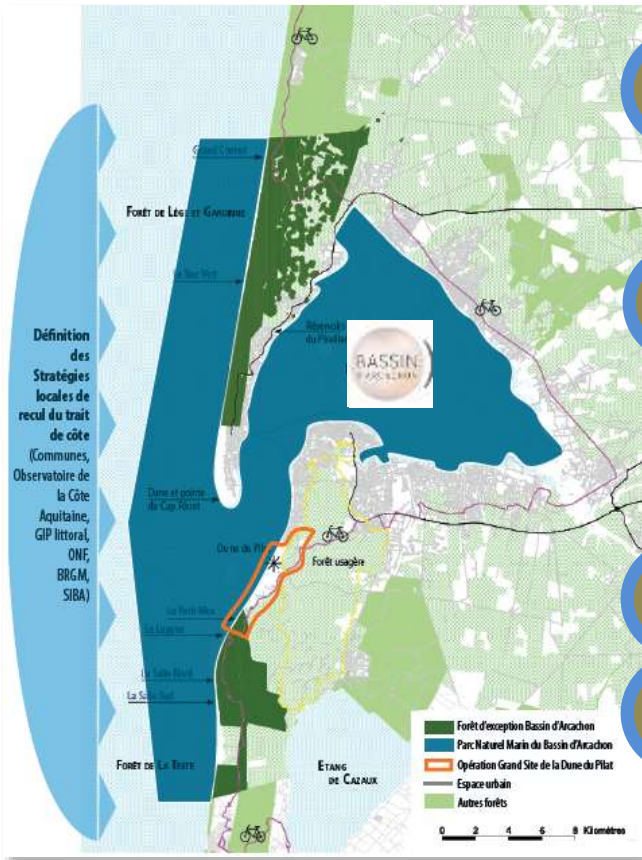
Un état d'esprit, tout un programme !

Au plan local, des acteurs se sont engagés de longue date sur la mise en œuvre d'un contrat de projet, qui précise les actions que les partenaires souhaitent réaliser.

Forts des acquis du premier contrat de projet, ils s'engagent sur un nouveau plan d'action, élargissant la démarche aux autres forêts publiques, parties intégrantes de ce massif arrière dunaire.

Le suivi et la gouvernance du projet restent assurés par un comité de pilotage regroupant élus des communes de situation, financeurs, partenaires techniques ou scientifiques, acteurs locaux et monde associatif.





De nombreux grains de sables soumis aux caprices du vent... *Un Label, une candidature*

Malgré une candidature validée dès 2008, le lancement local de la démarche, d'abord retardé par la gestion des priorités liées aux conséquences de la tempête Klaus de janvier 2009, se concrétise fin 2010 par la constitution du comité de pilotage, confirmant la volonté des acteurs locaux de s'engager dans la démarche nationale.

Fin 2012, l'Etat, l'Office National des Forêts, le Conseil général de Gironde, le Conseil régional d'Aquitaine, les communes de La Teste de Buch et de Lège Cap Ferret signent le protocole d'accord lançant officiellement la démarche partenariale du projet «BASSIN D'ARCACHON ® Forêt d'Exception».

De nombreux acteurs, membres actifs du comité de pilotage constitué, s'associent à cette démarche, confirmant ainsi leur volonté de faire aboutir le projet de mise en valeur du site des forêts domaniales de la Teste de Buch et de Lège et Garonne au moyen d'une gestion exemplaire et d'actions partagées s'appuyant sur cinq axes.

- Promouvoir l'identité du massif en s'appuyant sur son patrimoine paysager et culturel, le valoriser au profit du développement local ;
- Répondre aux besoins multifonctionnels et agir pour une acceptation mutuelle des usagers ;
- Connaître, protéger et renforcer la biodiversité des écosystèmes ;
- Garantir l'adaptation du massif forestier aux évolutions climatiques ;
- Assurer un lien durable entre la forêt, son territoire et ses acteurs.



Incendie de La Teste





L'édification de la dune littorale, fruit du travail des hommes... Une longue phase de concertation

Riches en échanges, les années 2013 et 2014 permettent de faire mûrir le projet et de faire vivre le partenariat par des rencontres bilatérales avec les acteurs locaux et les partenaires, et la mise en place de groupes de travail thématiques (patrimoine historique, culturel et paysager, patrimoine environnemental et forestier, mise en valeur et accueil du public) animés par un interlocuteur externe. Volontairement ouverts, ils permettent l'élargissement des personnes associées à la démarche, l'identification des attentes contradictoires et des points de convergence, avant de déboucher sur la hiérarchisation d'une liste d'actions partagées.

La mise en œuvre par l'Office National des Forêts du Fond de l'Environnement et du Développement Durable, la mobilisation de crédits régionaux et départementaux par le biais de conventions-cadres et la formalisation de partenariats avec les acteurs complémentaires permettront la concrétisation d'actions innovantes visant à initier la démarche, conforter les partenariats et diagnostiquer les possibilités de financement du futur contrat.

De la dune qui protège la forêt... Un contrat qui scelle les engagements

Ce travail en commun permet de franchir une nouvelle étape de la démarche par la rédaction en 2015 du contrat de projet. Accordant une place importante à la concertation et à l'information, il entendait permettre, quelle que soit la thématique abordée, d'accompagner de manière volontariste et innovante la préservation et la valorisation du patrimoine forestier du Bassin d'Arcachon au moyen d'une gestion exemplaire. L'engagement des acteurs principaux (ONF, Communes de situation, Région, Département) se concrétise par la signature du contrat de projet en mai 2016.

...à la forêt qui protège la dune : L'obtention du label

Deux forêts pour un territoire, berceau du boisement des dunes littorales, cette idée forte fait désormais sens, fondant un projet de territoire qui obtiendra la labélisation en juin 2018.

Les attentes fortes autour du projet se traduisent par une participation active à un comité de pilotage qui se veut représentatif de la diversité des acteurs de ce territoire littoral complexe, dont la lagune constitue le point de convergence naturel.

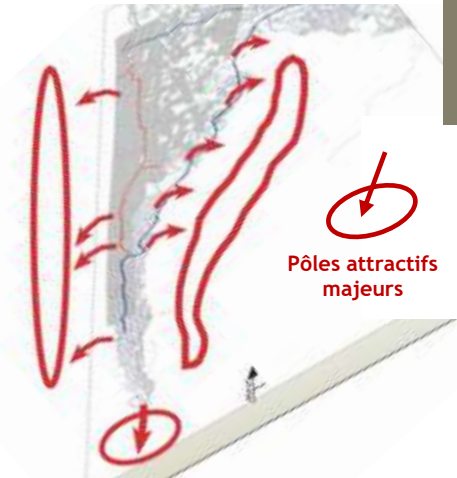
Face aux enjeux du changement climatique, cruellement illustrés par les incendies de 2022 qui retarderont le renouvellement de la candidature, les forêts du Bassin d'Arcachon se préparent à élargir la démarche à l'ensemble des espaces dunaires et forestiers publics qui ont contribué à l'aventure humaine du boisement des dunes littorales.

De la dune semi fixée à l'accompagnement de l'évolution libre... *En route vers un renouvellement et un élargissement du label « FORÊT D'EXCEPTION® Bassin d'Arcachon »*



Un comité de pilotage représentatif d'un territoire complexe

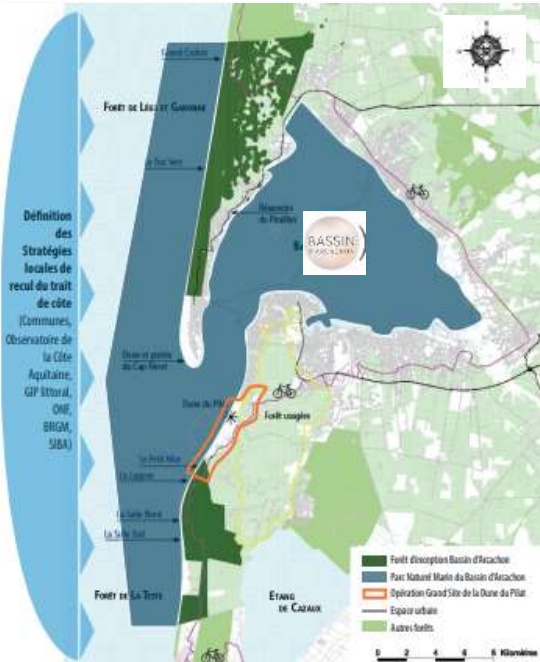
BASSIN D'ARCACHON



Espace maritime, dunes et forêts, espace urbain, tourisme... Au-delà des divergences liées au partage de ce territoire emblématique, l'ensemble des acteurs se retrouvent autour d'un lieu qui fait sens : le bassin d'Arcachon

Présidé par un élu fortement investi dans les démarches territoriales locales (Bruno LAFON, maire de Biganos, Président de la COBAN) et les instances de gouvernance de la forêt privée (Président du CRRPF, Président du SYSSO), le comité de pilotage constitué reflète la diversité des acteurs : communes, partenaires, organismes institutionnels, monde associatif et scientifique y sont représentés.

Sa complexité, mais aussi sa richesse, résulte de l'association d'acteurs locaux dont le domaine de compétence est éloigné du monde forestier (tourisme, gouvernance du littoral)



ACTEURS PUBLICS DU TERRITOIRE

- Préfecture de la Gironde
- Services déconcentrés : DREAL, DRAAF, DDTM
- Région Nouvelle Aquitaine Département de la Gironde

- Communes (Lège Cap Ferret, La Teste de Buch, Arcachon)
- Communautés de communes (COBAN, COBAS)
- Pays Bassin d'Arcachon
- Val de Leyre

Cadre institutionnel
Financement des dispositifs
Financement des actions

ACTEURS DU TOURISME

- Marque territoriale Bassin d'Arcachon
- Offices de tourisme
- Opérateurs privés

Promotion du territoire
Valorisation du label

ACTEURS DU LITTORAL

- GIP littoral Aquitain
- Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon
- Observatoire de la Côte Nouvelle Aquitaine
- Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon

Continuités de gestion
Coordination des actions
Centralisation des données
Echange méthodologique

ACTEURS FORESTIERS

- Association des Communes FOREstières
- Centre National de La Propriété Forestière
- FDC 33

Risque incendie
Alimentation de la filière
Promotion des circuits courts
Dialogue interprofessionnel

- Associations communales de Chasse
- Association PRO SYLVA
- Syndicat des sylviculteurs du Sud-ouest
- Acteurs de la filière

Dialogue forêt société
Chantiers participatifs
Partage d'expérience
Appui technique et logistique

ACTEURS ASSOCIATIFS

- Coordination Environnementale du Bassin d'Arcachon
- SEPANSO, LPO
- Conservatoire patrimonial Du Bassin d'Arcachon
- Société historique Arcachon Pays de Buch

ACTEURS SCIENTIFIQUES

- INRAE
- BRGM
- CEPAGE
- CAUE
- Universités partenaires des projets
- Etudiants et stagiaires

GESTIONNAIRES D'ESPACES NATURELS

- Office National des Forêts
- Syndicat Mixte de La Grande Dune du Pilat
- Conservatoire du littoral
- Réserves naturelles
- SIAEBVLG

ACTEURS IMPLIQUES

Membres du COPIEL
Partenaires réguliers
Partenaires associés



Composition du comité de pilotage



Présidence du comité de pilotage	M. Bruno LAFON
Conseil Régional Nouvelle Aquitaine	M Le Président du Conseil Régional ou son représentant
Conseil Départemental de la Gironde	M. Président du Conseil Départemental ou son représentant
Sous-préfecture d'Arcachon	M. Le Sous-préfet ou son représentant
Mairie d'Arcachon	M. Le Maire ou son représentant
Mairie de La Teste de Buch	M. Le Maire ou son représentant
Mairie de Lège Cap Ferret	M. Le Maire ou son représentant
DREAL Aquitaine (Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)	Madame l'inspectrice des sites
DRAAF Aquitaine (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt)	Madame la cheffe du SERFOB
ADPPM (Association de Défense et de Promotion Pyla/Mer)	M. Le Président ou son représentant
Bassin d'Arcachon Ecologie	M. Le Président ou son représentant
CEPAGE (Centre de recherche sur l'histoire et la culture du paysage)	M. Le Directeur ou son représentant
CNPF (Centre National de la Propriété Forestière d'Aquitaine)	M. Le Directeur ou son représentant
CODEPPI (Comité de Défense et Protection de la Presqu'île)	M. Le Président ou son représentant
COFOR de Gironde (Association des Communes Forestières de Gironde)	M. Le Président ou son représentant
Conservatoire du Littoral	Mme la Déléguée Régionale ou son représentant
Conservatoire patrimonial du Bassin d'Arcachon	M. Le Président ou son représentant
Fédération Départementale des Chasseurs de la Gironde	M. Le Directeur ou son représentant
GIP Littoral Aquitain	Monsieur le Directeur ou son représentant
INRAe (Institut National de la Recherche pour l'Agriculture et l'Environnement)	M. Le Directeur ou son représentant
IRSTEA (Institut national de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture)	Mr le Chargé de mission accueil du public
Jardin Botanique de Bordeaux	M. Le Directeur ou son représentant
LPO Aquitaine (Ligue de Protection des oiseaux)	M. Le Directeur ou son représentant
Office National des Forêts	M. Le Directeur d'Agence M. Le Chef de Projet Forêt d'exception Mme La Responsable UT Biscarosse M. Le Responsable UT Bassin et Sud Médoc
PALCF (Protection et Aménagement Lège Cap Ferret)	M. Le Président ou son représentant
Pro Silva	M. Le Président ou son représentant
SEPANSO (Société pour l'Etude et l'Aménagement Nature Sud-Ouest)	M. Le Président ou son représentant
SIBA (Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon)	Mme La Directrice du pôle marque territoriale
SYBARVAL (Syndicat Intercommunal bassin d'Arcachon Val de l'Eyre)	Mme La Présidente ou son représentant
SMGDP (Syndicat Mixte de la Grande Dune du Pyla)	Mme La Directrice S/C Mme la Présidente
SYSSO (Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest)	M. Le Président ou son représentant
Vue du Cap	Mme. La Présidente



Un premier contrat qui scelle des engagements

BASSIN
D'ARCACHON

Enjeu visé	Actions	
	N°	Intitulé
Assurer la gouvernance du projet		
Faire valoir le label auprès des autres instances de gouvernance du Bassin d'Arcachon		
Axe1 - 2 - 3	0	Gouvernance du projet : animer la démarche et organiser les comités de pilotage
1. Connaître et promouvoir l'identité du massif en s'appuyant sur son patrimoine paysager et culturel, le valoriser au profit du développement local		
1.1. Actualiser le socle de connaissances		
Axe 1	1.1.1.	Inventorier les éléments du patrimoine historique et culturel du massif, berceau du boisement des dunes
	1.1.2.	Identifier les paysages emblématiques de forêt d'exception dans l'art et la culture locale
	1.1.3.	Réaliser un atlas de la biodiversité (diagnostic des éléments environnementaux existants)
	1.1.4.	Mobiliser les nouvelles technologies pour améliorer la connaissance du massif forestier dunaire
1.2. Promouvoir l'identité culturelle des massifs par la valorisation du patrimoine et mobiliser les acteurs		
Axes 1 et 2	1.2.1	Disposer de lieux d'accueil opérationnels au cœur du site
		1.2.1-1. Développer les partenariats et mettre en valeur les sites existants
		1.2.1-2. Etudier la faisabilité de mise en place d'un observatoire astronomique au Grand Crohot
	1.2.2	Inscrire Borêt d'Exception dans l'offre éco-touristique du Bassin d'Arcachon, professionnaliser les acteurs autour de l'identité du massif
	1.2.3	S'appuyer sur des techniques modernes pour communiquer auprès du grand public sans augmenter la fréquentation directe des milieux naturels
		1.2.3-1. Développer des circuits de visites numériques thématiques. Les mettre à disposition du public
1.2.3-2. Créer une exposition itinérante sur l'évolution au fil du temps des paysages de Forêt d'Exception		
	1.2.3-3. Créer et administrer un musée virtuel et le mettre à la disposition des acteurs	
2. Accueillir le public dans le respect de la fragilité des milieux		
2.1. Améliorer les conditions d'accueil sur les sites existants		
Axe 2	2.1.1	Engager une démarche de requalification des dispositifs d'accueil existants
		2.1.1-1. Amorcer le renouvellement de la signalétique et du mobilier d'accueil
		2.1.1-2. Améliorer la cohérence du réseau cyclable autour de la Véloodyssée
		2.1.1-3. Organiser et réguler le stationnement des véhicules à usage d'habitation et de loisir
		2.1.1-4. Assurer la propreté de la forêt et optimiser la collecte des déchets sur les plans plage
		2.1.1-5. Améliorer les conditions d'accès des secours sur le site du Grand Crohot
	2.1.2	Alimenter la réflexion pour se doter à terme d'un schéma d'accueil concerté
		2.1.2.1. Disposer d'un outil de gestion dynamique des zones d'accueil
		2.1.2.2. Mettre en place un observatoire de la fréquentation
		2.1.2.3. Se doter d'un schéma d'accueil concerté global
	2.1.3	Développer la coopération interservices pour conforter les actions concertées de police de l'environnement sur le territoire de Forêt d'Exception.
2.1.3-1. Mettre en place des actions coordonnées interservices de surveillance des espaces naturels.		
	2.1.3-2. Améliorer les conditions de transmission sur les plages océanes de La Teste par la mise en place d'une antenne relais	
2.2. Savoir adapter les dispositifs « plan plage » en cas de recul du trait de côte.		
Axes 1 et 4	2.2.1	Suivre et analyser l'évolution des plans plages de la côte océane de La Teste de Buch.
		2.2.1-1. Réaliser une étude de requalification et d'adaptation à l'érosion marine des plans plage du massif de La Teste.
		2.2.1-2. Prévoir et mettre en oeuvre les actions d'adaptation les plus urgentes sur les sites directement menacés.

Enjeu visé	Actions	
	N°	Intitulé
3. Agir pour préserver la biodiversité des écosystèmes tout en exploitant la forêt de manière durable		
3.1. Concilier gestion forestière et préservation du paysage		
Axes 1 et 2	3.1.1	Assurer un rôle de conseil sur la gestion et la préservation des espaces forestiers littoraux et périurbains issus des premiers boisements
		3.1.1-1. <i>Disposer d'éléments d'évaluation économique des services éco systémiques rendus par les forêts et les dunes littorales d'aquitaine</i>
		3.1.1-2. <i>Disposer d'un guide opérationnel sur la gestion des boisements littoraux périurbains</i>
		3.1.1-3. <i>Inscrire des paysages forestiers littoraux et des paysages urbains sous couvert forestier dans l'observatoire des paysages</i>
Axes 1, 2 et 3	3.1.2	Adapter la gestion forestière aux enjeux sociaux et paysagers spécifiques du massif du Truc Vert et évaluer ces adaptations
		3.1.2-1. <i>Etudier les contraintes de renouvellement et adapter les techniques sylvicoles au caractère périurbain du site</i>
		3.1.2-2. <i>Mettre en valeur les sites existants autour d'un projet de requalification paysagère de la route forestière du truc vert</i>
3.2. Restaurer et préserver les milieux		
Axe 3	3.2.1	Préserver la biodiversité en confortant la mosaïque des écosystèmes existants
		3.2.1-1. <i>Restaurer des zones humides au cœur de forêt d'exception</i>
		3.2.1-2. <i>Favoriser la mosaïque des paysages des dunes non boisées</i>
		3.2.1-3. <i>Inventorier, préserver et mettre en valeur un réseau de vieux bois et d'arbres remarquables</i>
		3.2.1-4. <i>Développer et valoriser une gestion raisonnée du sous étage feuillu en respectant les enjeux de renouvellement et de DFCI</i>
		3.2.1-5. <i>Favoriser les espèces végétales patrimoniales et limiter la prolifération des espèces invasives</i>
		3.2.1-6. <i>Instaurer des zones de quiétude pour les oiseaux</i>
3.2.1-7. <i>Mettre en œuvre les actions correctives définies dans le cadre de l'atlas ou des documents Natura 2000</i>		
Axes 2 et 3	3.2.2	Adapter les conditions et modes de chasse aux enjeux du territoire de manière à prévenir les conflits d'usage
Axes 3 et 4	3.2.3	Réaliser une étude phytosociologique pour déterminer les causes des échecs de régénération naturelle dans la sylviculture du pin maritime
3.3. Soutenir l'usage des bois locaux en circuits courts		
Axes 1 et 3	3.3.1	Disposer d'un observatoire des peuplements et d'un outil d'évaluation et de suivi continu de la ressource bois
Axe 3	3.3.2	Analyser l'impact environnemental des mobiliers bois mis en œuvre et étudier les possibilités de recours au pin maritime dans le mobilier bois littoral
	3.3.3	Soutenir la filière et les circuits courts pour maintenir un débouché au bois d'œuvre de qualité
		3.3.3-1. <i>Développer des contrats d'approvisionnement avec des scieurs locaux pour valoriser le bois d'œuvre de qualité</i>
		3.3.3-2. <i>Organiser des chantiers pédagogiques utilisant la scierie mobile: «de l'arbre à la table»</i>

Juste équilibre entre protection et mise en valeur, le programme d'action du premier contrat de projet prévoyait la mise en œuvre d'actions concrètes sur une durée de cinq ans :

- Diagnostics approfondis des données historiques, culturelles, paysagères et environnementales pour une mise en valeur innovante,
- Inscription de l'espace forestier dans les réflexions stratégiques à l'échelle du territoire et amélioration des conditions d'accueil par la mise en œuvre des travaux urgents,
- Adaptation des techniques de gestion sylvicoles pour une meilleure prise en compte des attentes sociales.



Quels que soient leurs domaines de compétence ou leurs aspirations, l'ensemble des acteurs se retrouvent autour de trois constats communs :

- **La centralité de la lagune**, fondement d'un territoire d'appartenance et point de convergence « naturel » des démarches engagées ;
- **L'importance du rôle des espaces naturels dans l'attractivité de ce territoire complexe** et la nécessité de leur préservation ;
- **Leur fragilité face aux enjeux actuels et à venir** (Développement, fréquentation touristique, qualité de vie, risques naturels)

En allant au-delà de l'animation du projet lui-même, la gouvernance mise en place a permis de conforter des mécanismes de financements existant, et de renforcer le dialogue avec les acteurs locaux et la société civile, et d'améliorer la visibilité de l'espace forestier au cœur du territoire.

Des démarches territoriales convergentes et des communes fortement engagées

D'abord financée par un fond spécifique de l'ONF (FEDD), l'animation de la gouvernance est désormais prise en charge par la MIG Biodiversité et Paysage, confiée par l'Etat à l'ONF.

La signature d'une convention avec la région Nouvelle Aquitaine et le Conseil départemental de la Gironde, complétée par la mobilisation des moyens des partenaires locaux (communes, marque B'A, PNMBA, SMGDP, autres gestionnaires d'espaces naturels) a permis le financement d'actions ambitieuses.

La coordination avec les structures porteuses des stratégies d'adaptation au changement climatique à l'échelle régionale ou locale (GIP littoral, OCNA, SIBA) a permis de compléter le portage des actions



Une société civile organisée et vigilante

L'attachement profond au territoire Bassin d'Arcachon et à ses valeurs se retrouve bien entendu dans les objectifs défendus par les associations représentatives de la société civile, dont le nombre et l'implication reflètent la diversité des attentes sociales qu'il génère : acteurs historiques du territoire (chasseurs, pêcheurs, ostréiculteurs), associations de protection environnementales, associations de défense, associations sportives, mais aussi clubs d'entreprises regroupés autour de la marque territoriale participent activement ou ponctuellement au projet

Terrain d'expérimentation facilité par la présence d'un gestionnaire unique du fond domanial, le monde scientifique et universitaire se retrouve autour de projets de recherche diversifiés.

Initialement prévue en 2022, une nouvelle concertation a été menée en 2023 dans le cadre du renouvellement de la candidature.

C'est dans ce cadre que comité de pilotage a validé le principe d'une extension du label aux autres espaces publics dunaires et forestier, en le limitant aux forêts littorales atlantiques du Bassin d'Arcachon.

Du fait de l'existence d'une marque de territoire partenaire de la démarche, l'ouverture vers une logique de marque n'apparaît pas nécessaire.

Un comité de pilotage actif d'une grande stabilité

Dès 2017, les partenaires se sont engagés dans une démarche ambitieuse visant à rendre à ces deux forêts domaniales toute leur place au cœur du territoire. Il se réunit une fois par an en séance plénière, les membres participant activement à la mise en œuvre des actions engagées et aux réflexions sur l'avenir du site. Malgré quelques ajustements, le comité de pilotage est resté stable et mobilisé durant toute la période, confirmant l'intérêt du projet pour le territoire. Il a intégré de nouveaux acteurs incontournables (Parc Naturel Marin), accompagné les changements d'interlocuteurs (élections Municipales, élus des instances supra communales) et intégré de nouvelles compétences (volet historique et patrimonial).

Une visibilité accrue

Le projet s'inscrit désormais au sein d'instances de gouvernance territoriales plus larges auxquelles l'ONF, sous couvert de forêt d'exception, est plus durablement associé : réflexions stratégiques (stratégies locales, schémas directeurs...), documents d'urbanismes (SCOT, PLU...), prévention des risques (PPR, DICRIM...), mais aussi promotion ou valorisation du territoire (marque territoriale, comité de développement).

La volonté de valoriser des actions conjointes avec les sites disposant d'une gouvernance propre s'illustre notamment par la participation aux groupes de travail thématiques portés par le syndicat mixte de la grande dune du Pilat ou le parc naturel marin.

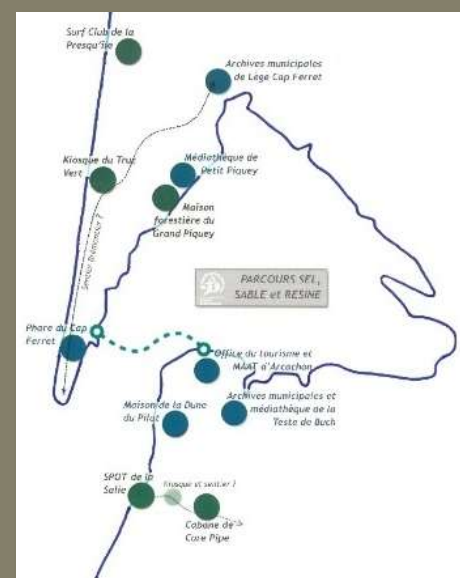
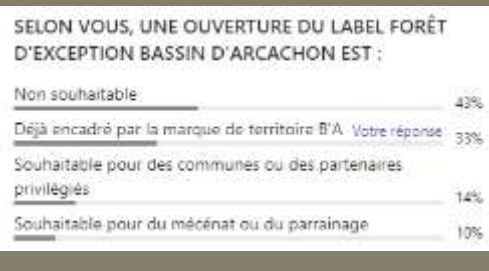
Un temps pour mieux rebondir

Par leur durée, leur intensité et la gravité de leurs conséquences, les incendies de 2022 marquent un traumatisme majeur. La gestion des travaux d'urgence, comme la nécessité de disposer de bilans opérationnels à l'issue de la gestion de crise ont justifié une demande de report du renouvellement de la candidature ;

Une nouvelle concertation

Après une indispensable phase de présentation du bilan et des conséquences des incendies, la concertation a pu reprendre dès 2023, avec la mise en place de groupes de travail et de visites de terrain. Loin de remettre en cause le projet, elle a fait émerger les bases d'un nouveau contrat de projet.

Il a vocation à poursuivre et valoriser les actions engagées en intégrant la gestion des conséquences de cette crise majeure à l'échelle du territoire.



Lancée en 2010, la démarche engagée s'est concrétisée en 2018 par l'obtention du label. La participation active d'acteurs diversifiés aux comités de pilotage et aux instances de concertation montre l'intérêt constant porté à la démarche.

Au-delà de la mise en œuvre des actions programmées, le label a permis de conforter la place de la forêt dunaire et de sa gestion multifonctionnelle au cœur d'un territoire complexe aux enjeux multiples. Pris en compte et valorisé dans des démarches territoriales ou partenariales plus larges, il a maintenant vocation à s'élargir à d'autres territoires forestiers témoignant de l'histoire identitaire du boisement des dunes littorales, fondement du projet à l'échelle de tout le territoire.

Aujourd'hui, la diversité des acteurs qui se sont engagés et des attentes sociales qui se sont exprimées, comme la solidarité et la mobilisation de tous en marge d'une crise majeure, deviennent naturellement une force et une garantie pour la poursuite d'un contrat de territoire partagé.



BASSIN
D'ARCACHON

Une indispensable phase d'inventaire directement valorisée



Maison Forestière du cap Ferret
Archives Eaux et Forêts

Valeur historique du boisement des dunes littorales, paysages identitaires mondialement reconnus, biodiversité associée à des milieux naturels spécifiques, évolution et diversité des attentes sociales...

Autant d'atouts pour un label qui s'appuie sur la valorisation de la promotion de l'identité paysagère, culturelle et l'exemplarité de la gestion du massif, pour permettre une valorisation au profit du développement local.

Dès lors, l'actualisation du socle de connaissances, dès la première année de mise en œuvre du contrat de projet était un préalable indispensable à une mise en valeur opérationnelle des données disponibles par le développement d'outils pédagogiques adaptés.

ACTION PROJETEE		Site		Etat d'avancement				Rendus
		Lège	La Teste	25 %	50 %	75 %	100 %	
AXE 1 - Connaître et promouvoir l'identité du massif en s'appuyant sur son patrimoine paysager et culturel, le valoriser au profit du développement local								
1.1 - Actualiser le socle de connaissances								
1.1.1	Inventorier les éléments du patrimoine historique et culturel du massif, berceau du boisement des dunes en Aquitaine							Historique du boisement des dunes des landes de Gascogne et des forêts du bassin d'Arcachon. ECHAFFI T. 2017. IUEM Numérisation des documents d'archives (campagne photo, aménagements, livrets journaliers.) Archives municipales
1.1.2	Identifier les paysages emblématiques de forêt d'exception dans l'art et la culture locale							Les paysages d'une forêt d'exception. I.PICHARD ONF - 2017 Forêt domaniale de La Teste : mesures paysagères. E. MAIGNIEN. ONF. Mai 2022
1.1.3	Réaliser un atlas de la biodiversité							Atlas de la biodiversité des forêts d'exception® du bassin d'Arcachon- ONF LNA - Juin 2017
1.1.4	Mobiliser les nouvelles technologies pour améliorer la connaissance du massif forestier dunaire							Acquisition et traitement des données LIDAR : valorisation dans le cadre des études d'aménagement, cartographie des pentes Est, identification des zones humides (projet marre), cartographie des interfaces forêt habitat. Développement de l'outil LANDSIM 3D
1.2 - Promouvoir l'identité culturelle des massifs par la valorisation du patrimoine, mobiliser les acteurs en s'appuyant sur des outils opérationnels modernes								
1.2.1	Disposer de lieux d'accueil opérationnels au cœur du site en s'appuyant sur les dispositifs existants.							Etude de faisabilité du sentier Brémontier. C.JACQUEMIN (licence professionnelle paysage) Etude de faisabilité des actions de valorisation de forêts d'exception ® du Bassin d'Arcachon. Film promotionnel. Saison 5/multiples Octobre 2023 Etude de valorisation du site de Cure Pipe. Quesada/Duhamel/AVA - décembre 2023
1.2.2	Inscrire forêt d'exception dans l'offre éco touristique du bassin d'Arcachon, professionnaliser les acteurs autour de l'identité du massif							Inscription dans l'agenda culturel des collectivités : exposition 'dunes et forêt, une histoire d'amour de deux siècles' Exposition 'vert domanial ', bicentenaire du boisement des dunes Partenariat Cap ferret Music Festival Agendas nationaux : journées du littoral, journées du patrimoine...
1.2.3	Mettre les informations à disposition du plus grand nombre sans augmenter la fréquentation directe des milieux naturels							
	Développer des circuits de visites numériques thématiques.							Sentiers numériques 'Enquête d'exception' Jeu et borne interactive 'Espéride et la forêt de demain'
	Créer une exposition itinérante							Exposition itinérante 'Dunes et forêts, les gardiennes du littoral'



Bassin d'Arcachon, berceau du boisement des dunes.

Une première analyse des données historiques des différentes administrations (Pont et chaussée, Eaux et Forêts) a pu être menée dans le cadre d'un master universitaire. Elle a été complétée par la numérisation des documents par les services d'archives municipaux. Aujourd'hui, la mise en lumière de la richesse et de la diversité de cet cette épopée humaine conduit les acteurs à s'interroger sur les possibilités d'une reconnaissance universelle de cet héritage.

Océan, ville, forêt : un triptyque indissociable

Si l'analyse et la description des paysages spécifiques au massif à fait l'objet de plusieurs études internes spécifiques à la description des paysages forestiers littoraux, la recherche historique visant à faire ressortir l'omniprésence des paysages forestier dans l'ensemble des représentations culturelles reste à compléter. Cartes, photographies, peinture, littérature, cinéma, publicités... La difficulté réside clairement dans la diversité et la quantité des représentations culturelles dans lesquelles nos paysages forestiers, fortement identitaires et indissociables des paysages littoraux sont représentés à toutes les époques.

Un inventaire permanent...

La réalisation d'un atlas de la biodiversité des forêts d'exception a permis de faire un premier état des lieux. Il répertorie la diversité des milieux et la spécificité des espèces endémiques associées, nombreuses à bénéficier de statuts de protection. S'il ne peut être exhaustif, cet état initial met en lumière la forte responsabilité de l'établissement dans la gestion patrimoniale des espèces, comme la nécessité de mettre en place des dispositifs de suivis coordonnés entre les différents gestionnaires pour mieux appréhender l'évolution des populations.

Des outils opérationnels...

Sentiers numériques, mallette pédagogique, exposition itinérante, sérieux game... Les outils conçus avec le soutien de la région Nouvelle Aquitaine sont opérationnels, mais leur déploiement et leur maintenance doivent être structurés.

Ils ont été valorisés dans de nombreuses manifestations, complétés par la mise en place de partenariats durables en lien direct avec l'agenda culturel des collectivités.

Sous couvert de deux études de faisabilité menées en fin de période, l'identification pressentie des lieux à valoriser s'est précisée et enrichie de sites situés au-delà des seuls sites domaniaux. Leur valorisation opérationnelle reste un des enjeux du prochain contrat de projet.

SELON VOUS, LE SOCLE DE CONNAISSANCE EST IL ?

Suffisant	41%
A conforter	59%

SI CONFORTEMENT, SUR QUELLE (S) THEMATIQUE(S)

Patrimoine historique	16%
Paysage/patrimoine culturel	14%
Biodiversité/environnement	25%
Gestion forestière/dialogue forêt et société	23%
Prise en compte du changement climatique	23%

Si l'important travail d'inventaire réalisée sur l'ensemble des thématiques ciblées peut être complété et enrichi, il apparaît d'ores et déjà opérationnel et directement valorisable.

Toujours possible, l'élargissement des connaissances sera à développer dans le cadre d'actions ciblées permettant de dégager le temps nécessaire à l'approfondissement des recherches.

Au regard de la diversité des thématiques valorisables, les actions menées devront se recentrer autour des messages forts portés par le projet.



BASSIN
D'ARCACHON

Une forêt mieux partagée : améliorer et adapter l'accueil

Dispositif « Plan plage »



©Giada Connestari Imagéo ONF

Une grande majorité d'acteurs se retrouvent autour de la pertinence des dispositifs « plans plages » mis en œuvre par l'ONF dans les années 1980 sous l'égide de la MIACA, la volonté de ne pas augmenter les capacités d'accueil malgré l'augmentation des niveaux de fréquentation et la pertinence du modèle des parkings sous couvert forestier.

Les actions du premier contrat de projet se sont naturellement focalisées sur des actions concrètes d'amélioration des dispositifs et la nécessité de mieux appréhender le suivi des niveaux de fréquentation.

Directement impactés par le recul du trait de côte, les dispositifs en place sur les plages océanes de la Teste de Buch sont rapidement apparus comme des modèles d'adaptation permanente aux phénomènes de recul, avant d'être partiellement détruits par les incendies de 2022.

ACTION PROJETEE	Site		Etat d'avancement				Rendus
	Lège	La Teste	25 %	50 %	75 %	100 %	
AXE 2 - Accueillir le public dans le respect de la fragilité des milieux							
2.1 - Améliorer les conditions d'accueil en engageant une démarche de requalification sur les sites existants							
	Engager une démarche de requalification des dispositifs d'accueil existants.						
2.1.1	Amorcer le renouvellement de la signalétique						Déclinaison charte littorale mise en œuvre
	Améliorer la cohérence du réseau cyclable autour de la Véloodyssée						Signalétique mise en œuvre. Partenariats à conforter à l'échelle territoriale
	Organiser et réguler le stationnement des campings cars						Dispositions traduites par arrêté municipal, puis reprises par arrêté préfectoral
	Assurer la propreté et optimiser la collecte des déchets sur les plans plage						Enlèvement ou centralisation des dispositifs de collecte.
	Améliorer les conditions d'accès des secours sur le site du Grand Crohot						Sécurisation des accès secours : mise en continuité des voies de secours. Pose d'une citerne DFCI
	Alimenter la réflexion pour se doter à terme d'un schéma d'accueil concerté						
2.1.2	Disposer d'un outil de gestion dynamique des zones d'accueil						Mise en place incomplète d'un Web SIG
	Mettre en place un observatoire de la fréquentation						Inscription dans les réflexions portées par le GIP littoral (Mes plages océanes) et le parc naturel marin (projet RESOBLO)
	Se doter d'un schéma d'accueil concerté global						Inscriptions dans d'autres réflexions territoriales portées par les communautés de communes.
	Développer la coopération interservices pour conforter les opérations de police de l'environnement						
2.1.3	Mettre en place des actions coordonnées interservices de surveillance des espaces naturels						Généralisation des actions de police pilotée interservices
	Améliorer les conditions de transmission sur les plages océanes de La Teste par la mise en place d'une antenne relais						Antenne opérationnelle
2.2 - Savoir adapter les dispositifs plan plage en cas de recul du trait de côte							
	Suivre et analyser l'évolution des plans plages de La Teste de Buch et les adapter au recul du trait de côte						
2.2.1	Réaliser une étude de requalification et d'adaptation des plans plage du massif de La Teste de Buch						Adaptation de la côte testerine face à la dynamique littorale : retour d'expérience 2000-2021. M.POURRET 2021
	Prévoir et mettre en œuvre les actions d'adaptation les plus urgentes sur les sites directement menacés						Travaux mis en œuvre. Participation aux groupes de travail Lancement étude sur la requalification des sites



Une requalification concrète des dispositifs d'accueil

L'ensemble des actions d'amélioration identifiées (mise en œuvre de la charte « littorale », mise en cohérence du réseau cyclable, organisation du stationnement des véhicules à usage d'habitation, optimisation de la collecte des déchets, amélioration des accès au site du Grand Crohot) ont pu être menées à bien dès le début du contrat de projet dans le cadre des programmes d'entretien financés par les collectivités avec l'appui du conseil départemental.

Un recentrage vers des démarches territoriales plus pertinentes

La réflexion relative à la mise en œuvre d'un outil de suivi opérationnel a été menée à son terme, avant de se heurter à la complexité des dispositifs à mettre en place.

La mise en œuvre d'un dispositif de suivi de la fréquentation de type observatoire a été redirigé par les financeurs potentiels vers une participation plus active à des démarches plus pertinentes à l'échelle du territoire, portées par le GIP littoral Aquitain (mes plages océanes), le PNMB (projet RESOBLO) et les communautés de commune (schémas mobilité).

La mise en lumière des enjeux de surveillance des sites

Le développement et la professionnalisation des actions interservices de police pilotée s'est généralisée, permettant de mieux faire face aux nouveaux enjeux apparus après la crise du COVID 19, la gestion des conséquences des incendies de 2022 et la mise en place de nouvelles mesures.

Une adaptation permanente face aux risques naturels

La poursuite du contexte érosif constaté au droit des plages océanes de La teste de Buch a nécessité une adaptation permanente des dispositifs d'accueil du public, dans un contexte règlementaire complexe. Un retour d'expérience sur 10 ans de gestion du recul du trait de côte a été réalisé. Il préfigure les besoins d'anticipation à mettre en œuvre dans le cadre des stratégies locales d'adaptation au recul du trait de côte sur d'autres sites. Suite aux incendies de 2022, la mobilisation des financements nécessaires à la requalification des plans plages testérins s'inscrit désormais dans une démarche globale à l'échelle inter communale.

LA REQUALIFICATION DES SITES PLAN PLAGES VOUS SEMBLE :

Suffisante à l'heure actuelle	18%
A améliorer sur certains points :	32%
A revoir dans le cadre d'une étude globale	18%
Directement liée aux phénomènes de recul	32%

ACTIONS A POURSUIVRE OU A RELANCER :

Requalification des sites non menacés	4%
Requalification des sites menacés	28%
Partage du retour d'expérience (sites menacés)	8%
Observatoire de la fréquentation	26%
Coordination nord et sud bassin/Schéma d'accueil	13%
Surveillance des sites/coordination interservices	21%

Engagée au cours du premier contrat de projet, la requalification des sites plan plage peut être poursuivie. Elle reste directement soumise aux risques naturels qui menacent ces sites (recul du trait de côte, incendie de forêt) et entraînent des évolutions difficiles à anticiper.

Si le schéma territorial mis en place dans les années 1980 sous l'égide de la MIACCA n'est pas remis en cause, l'amélioration des connexions des plages avec un territoire en tension reste un enjeu majeur.

Mieux connaître le niveau de fréquentation des sites et améliorer leur surveillance est une nécessité. En lien direct avec le tourisme balnéaire, cette démarche doit s'inscrire dans une approche dépassant largement les limites des forêts domaniales.



BASSIN
D'ARCACHON

Une forêt vivante, une forêt gérée : produire pour mieux protéger



Partie intégrante d'un territoire en constante évolution, créé pour répondre aux besoins de l'homme, Dunes et forêt constituent un corridor écologique quasiment continu. Par leur richesse et leur diversité, ces habitats constituent des zones refuge pour un cortège d'espèces patrimoniales dont la conservation est un enjeu majeur.

Derrière l'apparente monotonie d'une forêt dominée par le pin maritime, se cache une mosaïque de paysages intra forestiers résultant de la complémentarité entre le relief dunaire et le cycle sylvicole. Une sylviculture qui doit se renouveler en permanence pour répondre aux évolutions des attentes sociales et faire face au changement climatique, mais une forêt productive qui continue d'alimenter la filière bois en produits écocertifiés.

ACTION PROJETEE	Site		Etat d'avancement				Rendus
	Lège	La Teste	25 %	50 %	75 %	100 %	
AXE 3- Agir pour préserver la biodiversité des écosystèmes tout en exploitant la forêt de manière durable							
3.1 - Concilier gestion forestière et préservation du paysage							
	Assurer un rôle de conseil sur la gestion et la préservation des espaces forestiers littoraux et périurbains						
3.1.1	Estimer la valeur économique des services écosystémiques						Evaluation économique des écosystèmes des dunes et forêts d'Aquitaine : Actéon ekolog - 2016 (étude et film)
	Disposer d'un guide de gestion des boisements littoraux périurbains						Guide Habitat sous les pins - P. GAUTHIER - Agro Paris Tech - 2014
	Inscrire des paysages forestiers dans un observatoire des paysages						Absence de financements dédiés
	Adapter la gestion forestière aux enjeux sociaux et paysagers du massif du Truc Vert et évaluer ces adaptations						
3.1.2	Adapter les techniques aux contraintes de renouvellement						Modélisation Landsim 3 D du secteur du truc vert et modélisation du renouvellement - ONF BEL
	Initier un projet de requalification paysagère de la RF du truc vert						Difficultés juridiques liées au statut de la route non levées
3.2 - Préserver et restaurer les milieux naturels							
	Préserver la biodiversité en confortant la mosaïque des écosystèmes existants						
3.2.1	Restaurer des zones humides						Analyse fonctionnelle LIDAR et création d'un réseau de marres intra dunaies (projet N200).
	Favoriser la mosaïque des paysages des dunes non boisées (dune grise)						Chantiers test de recul de l'ourlet pré forestier
	Conforter un réseau de vieux bois et d'arbres remarquables						Cartographie des pentes est et mise en œuvre de la trame vieux bois
	Développer et valoriser une gestion raisonnée des sous étage feuillus						Réalisation d'un cahier des charges relatif à la mise en œuvre des OLD
	Favoriser les espèces végétales patrimoniales						Identification des zones à enjeux et mise en œuvre de mesures de protection (bruyère du Portugal)
	Instaurer des zones de quiétude pour les oiseaux						Opération on marche sur des œufs (suivi Gravelot et protection des nids) PNMB, CELRL/ONF /Cnes
3.2.2	Adapter les modes de chasse aux enjeux, prévenir les conflits d'usage						Redéfinition des lots de chasse et renouvellement des baux.
3.2.3	Etudier les causes des échecs de la régénération naturelle du pin maritime						Rendu projet ECODUNE. Suivi renforcé des régénérations
3.3 Soutenir l'usage des bois locaux en circuits courts							
3.3.1	Disposer d'un outil d'évaluation et de suivi continu de la ressource bois						Absence de financements dédiés
3.3.2	Etudier les possibilités de recours au pin maritime dans le mobilier bois						Pré-étude réalisée. Projet abandonné
3.3.3	Contractualiser avec des scieurs ou des opérateurs locaux						Contrats ponctuels mais pas de contrats durables engagés



Un meilleur partage des connaissances sur les paysages forestiers littoraux

La réalisation d'une étude et la réalisation d'un film à permis d'améliorer la connaissance sur les services écosystémiques rendus par les forêts dunaires, et de les partager localement dans le cadre du projet. Plus spécifique aux territoires littoraux, le guide « habitat sous les pins » a été diffusé à l'ensemble des élus concernés par la gestion de boisements intra urbains. Il a été mis en œuvre dans le cadre du plan de gestion des espaces boisés de la ville d'Arcachon, désormais candidate à la labélisation. Le développement de l'outil Landsim 3d et la réalisation d'une maquette complète ont permis de renouer le dialogue autour de la nécessité du renouvellement de la forêt.

Une évolution concrète des pratiques sylvicoles

Au-delà de la valorisation des suivis réalisés dans le cadre de la gestion courante (suivi renforcée des régénérations, dégâts de gibier) les réflexions concrètes se sont poursuivies dans le cadre de l'évolution des pratiques sylvicoles (intégration des coupes de renouvellement, coupes progressives, futaie irrégulière...). Elles ont été prises en compte lors du renouvellement des aménagements des deux forêts domaniales.

Des actions concrètes en faveur des espèces et des milieux patrimoniaux

Les actions programmées ont pu être engagées dans le cadre de la gestion courante (trame vieux bois), le développement de partenariats (opération « on marche sur des œufs » : PNBA, CELRL, collectivités, ONF S/C OCNA), le dispositif Natura 2000 (marres rétro littorales) ou la MIG Dune (reconstitution dune grise).

Une valorisation locale à poursuivre

La généralisation du bois façonné et l'identification de besoins locaux ont permis l'approvisionnement ponctuels d'acteurs locaux (charpentiers de marine, mobilier bois, artistes). En fin de période, le recrutement d'un apprenti dans le cadre d'une licence professionnelle a amélioré l'analyse du marché local, avec pour objectif la signature de contrats d'approvisionnement en circuit court.

QUELS SONT LES ENJEUX DONT LA PRISE EN COMPTE VOUS SEMBLE INSUFFISANTE ?



QUELLES ACTIONS POURSUIVRE OU RELANCER POUR MIEUX Y REPONDRE ?



Plus simple à animer sur les thématiques environnementales ou la concertation sur les enjeux d'accueil, l'animation du dialogue forêt et société doit également permettre la valorisation et la transmission des connaissances acquises dans la gestion forestière, pour un meilleur partage des enjeux et des contraintes.

Valoriser localement les produits reste un des leviers permettant d'améliorer le lien entre produits et production, gestion et protection, renouvellement et paysage.

Une plus grande prise en compte des attentes sociales reste un enjeu perçu comme majeur. Elle passe nécessairement par une analyse partagée des paysages qui résultent de la mise en œuvre de la gestion sylvicole et de son adaptation permanente.

Même si elles n'ont pas été identifiées comme des actions portées par le contrat de projet, l'identification de sites de recherche situés au cœur des forêts labélisées permet d'envisager la vulgarisation et la diffusion des connaissances acquises auprès des communes de situation, des acteurs et de la population, répondant ainsi aux objectifs d'innovation et d'information portés par le label. Dès l'émergence de nouveaux programmes de recherche, les forêts labélisées se sont naturellement portées candidates pour s'inscrire dans les protocoles scientifiques mis en place. Elles sont ainsi valorisées au travers de programmes scientifiques innovants,

Moins éloignée qu'il n'y paraît des valeurs portées par le label, la découverte d'une épave sous la dune a ouvert la voie d'une nouvelle histoire, à la recherche de l'inconnu du sable.



La forêt face aux enjeux du changement climatique

Le renouvellement des peuplements de la forêt littorale par régénération naturelle est un enjeu majeur du maintien des équilibres écologiques et économiques. Face aux constats d'échecs plus fréquents dans la conduite des renouvellements, L'INRAe, l'ONF et Bordeaux Sciences Agro se sont réunis autour du programme de recherche 'ECODUNE', visant à identifier les processus écologiques à l'origine de ces échecs. Il a permis la mise en place d'un protocole comparatif de régénération par coupe progressives.

Grâce à des financements de la région Nouvelle-Aquitaine et de l'Europe, l'ONF a mené depuis 2018 des projets forestiers permettant de mieux appréhender l'évolution de la sylviculture adaptée au contexte du changement climatique.

Fortement porté par la région, le projet 'NEOTERRA' permet de tester le mélange d'essences déjà présentes dans le massif au sein de parcelles de « forêt mosaïque » et de nouvelles essences au sein « d'îlots d'avenir ».

Piloté par l'ONF dans le cadre d'un projet européen transfrontalier, le programme 'FORMANRISK' permet de tester des provenances nouvelles de pin maritime (Corse, Portugal, Espagne, Maroc) au sein des forêts littorales aquitaines, et de contribuer à la mise en place d'une méthodologie de cartographie des interfaces forêt habitat.

Le suivi de ces sites expérimentaux, mais aussi l'émergence de nouveaux projets, permettront de tirer des pistes d'évolutions à apporter à la sylviculture des forêts dunaires.



Une dune en devenir
Regroupement de gestionnaires MIG Dune
© ONF B. SYREN



Programme « CAPREX »
Analyse par résonance magnétique
© BRGM N. BERNON



Programme « CAPREX »
Analyse par Géo radar
© BRGM N. BERNON

Améliorer la connaissance du fonctionnement du cordon dunaire

Améliorer la connaissance fondamentale du fonctionnement du cordon dunaire et des mécanismes ayant conduit à sa formation ouvre des perspectives sur son évolution dans un contexte d'aggravation des risques littoraux du fait du changement climatique.

Les dunes domaniales se sont inscrites au cœur de deux programmes scientifiques ambitieux et innovants.

Le site du Crohot noir à Lège Cap Ferret a été retenu dans le cadre de la mise en place du réseau « libre évolution ». Il fait l'objet de suivis par l'université Bordeaux III. L'objectif du programme porte sur une analyse prospective des mouvements dunaires en cas d'abandon de la gestion souple au profit d'une libre évolution.

La presqu'île du cap Ferret et la forêt domaniale de la Teste ont fait l'objet d'un premier programme porté par le BRGM, à l'appui d'une thèse portant sur une typologie du système dunaire et de sa formation, à l'aide de profils géo radar. Il se poursuivra par un nouveau programme visant à compléter la typologie et à préciser les mécanismes de formation, notamment grâce à la datation des couches par photoluminescence.

A la recherche de l'inconnu du sable

L'émotion suscitée par la découverte sous le cordon dunaire, au sud de la presqu'île du cap Ferret, des restes d'un navire de plus de 200 tonnes datant de la fin du 17^{ème} siècle a motivé la mise en œuvre d'un ambitieux projet.

La mobilisation par le BRGM de moyens modernes couplant géo radar et résonance magnétique a permis de préciser son positionnement. Dans le cadre d'un master, une étudiante de l'université de Poitiers a conduit un travail d'analyse de la navigation et des naufrages, à l'issue duquel cinq navires potentiels restent sur la liste, dont la Garonne, à l'origine du nom de la forêt domaniale.

Le film produit par la société saison 5 dans le cadre des portraits du bassin ouvre la voie à de nouvelles investigations...



L'inconnu du sable
© ONF E. LENAIN

Face à l'aggravation des risques naturels menaçant la forêt dunaire, cruellement illustrée par les incendies de 2022, les forêts du Bassin d'Arcachon ont clairement vocation à s'inscrire dans des dispositifs de recherche permettant de mieux appréhender les indispensables adaptations aux conséquences prévisibles du changement climatique.

La diversité des thématiques et l'intérêt du monde universitaire et scientifique pour la mise en œuvre de programmes de recherche opérationnel restent des atouts à valoriser, pour un meilleur partage des connaissances, comme des incertitudes.



Nuit terrible

© ONF C. BOUCHET

12 juillet 2022 - 15h30

L'alerte retentie à la Teste de Buch pour un départ de feu... Il ne s'achèvera qu'après 45 jours de lutte et la mobilisation de moyens considérables.

7 000 ha seront parcourus par le feu, dont 1 000 ha en forêt domaniale, soit plus de 15% des forêts labélisées.

En trois mois 65 000 m³ de bois incendiés devront être récoltés sur près de 700 ha pour anticiper les crises sanitaires prévisibles. Et déjà, il faut sécuriser et rénover les sites avant le retour de l'afflux touristique.

Combinée à d'autres évènements majeurs sur l'ensemble du territoire national, la mise en lumière d'une des conséquences directes du changement climatique est brutale...

Une mobilisation hors norme

30 408 ha : le bilan départemental est lourd. La gestion conjointe de deux fronts de plusieurs kilomètres et les multiples interventions mobilisent des moyens sans précédent. L'implication des personnels de l'ONF aux cotés des services de lutte et de l'autorité préfectorale est à la hauteur de la crise : missions de reconnaissance, encadrement des chantiers d'abattage et de débardage, mise en sécurité des sites en forêt domaniale, présence continue sur deux PC de crise, fermeture et surveillance des autres massifs...

En 45 jours, 1 M€ de travaux seront réalisés, 8 700m³ de bois seront exploités et évacué avec l'appui des entreprises de la filière sur 180 ha, 53 ha de broyage et 89 ha de bull pour limiter la propagation. La création et sécurisation de pistes en zone marécageuse, et l'élargissement d'un pare feu de 80 à 250m de large sur 4,6 km compléteront le dispositif...



Un traumatisme considérable

25 août 2022. Feu éteint...après 45 jours de lutte. L'heure du bilan... Considérable !

7000 ha : près de 50 % de la forêt domaniale et de 80% de la forêt usagère voisine parcourus par le feu. 37 000 personnes évacuées, 5 campings détruits...

Et pour la seule forêt domaniale :

- 2 restaurants, une maison forestière
- 1051 ha de forêt dunaire, dont 65 ha d'ourlet pré forestier et 32 ha de dune littorale
- 3 plans plages impactés pour 1.5 M€ de travaux

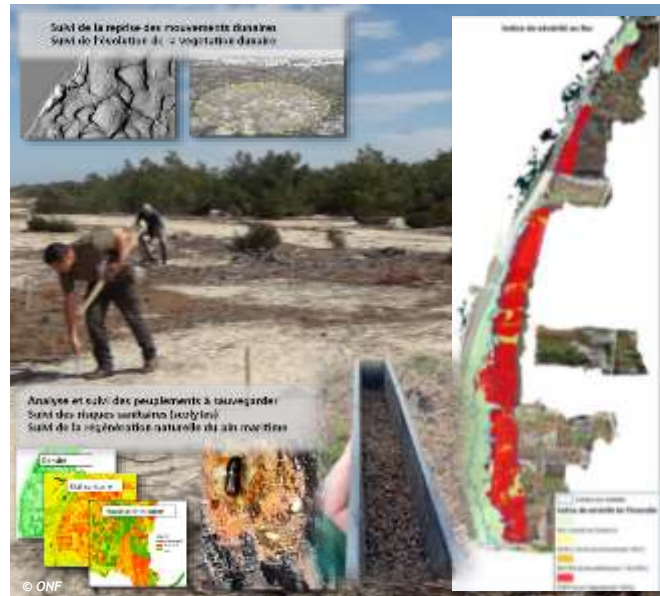
Un long travail commence : analyser, sauvegarder, cartographier... Déjà, il faut exploiter, vendre, valoriser pour anticiper les crises sanitaires. En moins de 3 mois, près de 65 000 m³ seront mobilisés sur 700 ha. Déjà, il faut sécuriser, réparer, ouvrir : avec les vacances de pâques, sonne l'arrivée des premiers touristes...

La mise en place de suivis dans la durée

Un feu... Jusque dans la dune grise ! Les impacts sur la flore patrimoniale et les craintes d'une reprise des mouvements de transgression dunaire impliquent la mise en place de placettes de suivi spécifique de la reconstitution de ces milieux patrimoniaux.

Le choix de maintenir le plus d'arbres possibles pour favoriser l'apport de nouvelles graines, couplée aux attaques parasitaires consécutives au stress subi par les peuplements implique un suivi fin des mortalités secondaires.

Bien sûr, les incertitudes sur la capacité de régénéscence sur les zones les plus durement impactées conduisent à mettre en place un protocole de suivi des régénérations, pour définir si un renouvellement par plantation doit être envisagé...



Vers la renaissance du massif

Sécurisation des sites, réouverture progressive des accès, exploitation des arbres scolytés... Près de deux ans auront été nécessaires pour gérer l'urgence des conséquences directes et indirectes de ce traumatisme et établir les premiers constats qui doivent guider les choix de renouvellement du massif.

Suivi de l'évolution des paysages, questionnement sur les techniques à mettre en œuvre, prise en compte des conséquences du changement climatique, partage d'expérience, animation du dialogue avec la société, structuration des financements et de la participation citoyenne...

Bien que partiellement détruite, la forêt domaniale a plus que jamais besoin des apports du label pour accompagner la reconstitution du massif et des équipements d'accueil.

LA PRISE EN COMPTE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LE FUTUR CONTRAT DE PROJET :

Doit s'inscrire dans des dispositifs globaux sans actions spécifiques	17%
Doit faire l'objet d'actions spécifiques sur la prise en compte des risques littoraux	34%
Doit faire l'objet d'actions spécifiques sur la prise en compte du risque incendie de forêt	17%
Doit faire l'objet d'actions spécifiques sur la prise en compte de l'adaptation des espèces forestières	31%

SELON VOUS, LES ACTIONS DOIVENT PORTER SUR :

Études/socle de connaissances/protocoles scientifiques	15%
Suivi/observatoires	12%
Essais opérationnels (espèces, provenance/itinéraires techniques)	36%
Prise en compte dans la gestion et la conduite des peuplements forestiers	36%

La sensibilité de la forêt littorale à des risques naturels susceptibles d'être aggravés par les conséquences du changement climatique est une préoccupation majeure, mise en lumière de manière concrète depuis plusieurs années.

Au-delà de la levée des incertitudes sur les techniques à privilégier, l'inscription des forêts bénéficiant du label dans des dispositifs de recherche plus globaux permet d'en assurer la valorisation auprès des acteurs locaux et du public sous couvert du label, même si la mise en œuvre d'actions locales spécifiques peut être complémentaire.

Après concertation, le comité de pilotage fait le choix de privilégier une prise en compte opérationnelle des conséquences du changement climatique dans l'ensemble des actions mises en œuvre, sans développer un axe spécifique sur cette thématique transversale.

Dépassant largement le périmètre des forêts domaniales, la gouvernance de ce territoire complexe renvoie en permanence au choix de l'échelle appropriée au portage des actions.

Au-delà des retards inhérents à la gestion de deux crises majeures (COVID 19, incendies), le précédent contrat a permis une meilleure identification de la diversité des enjeux, des acteurs des démarches engagées (Opération Grand Site portée par le SMGDP, mise en œuvre des stratégies portées par PNMBA, stratégies régionales portées par le GIP, schémas mobilités portés par les communautés de communes, stratégies locales d'accompagnement du recul du trait de côte portées par le SIBA, plans de prévention des risques...), dans lesquelles le projet forêt d'exception à vocation à s'inscrire durablement.

Une clarification du positionnement au cœur d'un territoire complexe

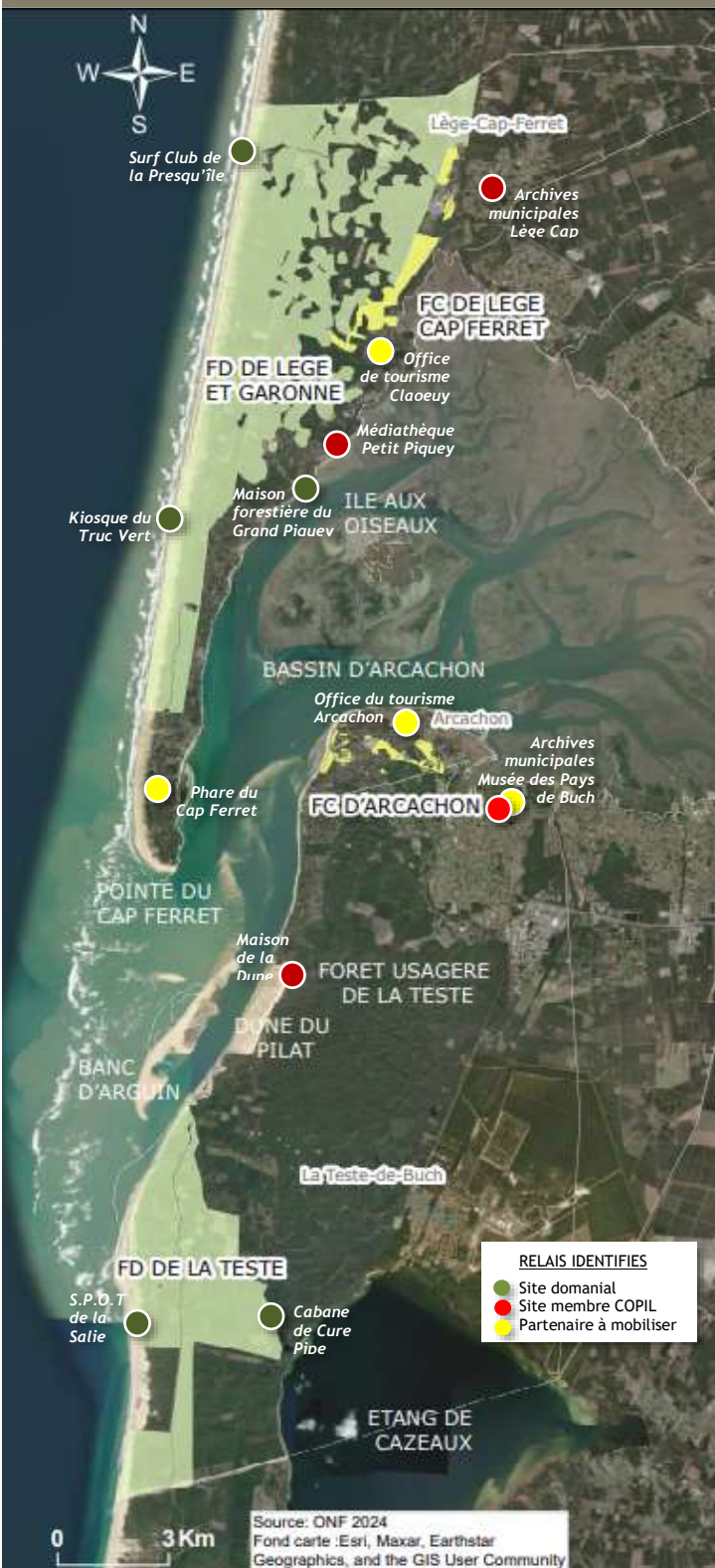
Dominés par la forêt, les espaces naturels terrestres du Bassin d'Arcachon bénéficient de protections fortes, majoritairement portées par des acteurs publics.

Au-delà des forêts domaniales, à l'origine de la démarche de labélisation, l'analyse du territoire et de ces acteurs permet d'identifier :

- Des espaces naturels forestiers situés sur le « plateau landais » (forêt communale de La Teste de Buch, forêts communales des communes du cœur de bassin, boisements départementaux du Val de l'Eyre). Fruits de l'histoire du boisement des landes de Gascogne, ils répondent à une logique différente, portée notamment par le PNR des Landes de Gascogne ou le pays Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre.
- Des forêts privées, dont la forêt usagère de La Teste, situées sur le complexe arrière dunaire ou dans les parties basses intra dunaies. Leur statut ne permet pas d'envisager une participation active au label, mais des complémentarités peuvent être valorisées ;
- Des espaces naturels non forestiers clairement tournés sur l'espace marin (Ile aux oiseaux, RNN du banc d'Arguin, réservoirs de Pirailan, prés salés...). Des actions conjointes peuvent être ponctuellement envisagées, notamment par la mise en commun des données relatives à la biodiversité ou sous couvert du Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon ;
- Des espaces naturels dunaies ou forestiers bénéficiant d'une gouvernance dédiée (Opération Grand Site de la Grande Dune du Pilat, RNN des prés salés d'Arès Lège) avec lesquels des partenariats doivent être envisagés, notamment dans l'affichage des valeurs communes ;
- Les forêts dunaies publiques et les boisements ou intra urbains des « villes sous les pins » (presqu'île du Cap Ferret, ville d'hiver, Les Abatilles, le Mouleau, Pyla sur mer). Fruits d'une histoire forestière commune antérieure à leur développement, ils ont vocation à s'inscrire directement dans la démarche.



Une forêt au cœur d'un territoire ou un territoire au cœur de la forêt ?



Des actions qui s'inscrivent sur le long terme

Bien que menées globalement à leur terme, la plupart des actions engagées méritent d'être poursuivies. Actualisation permanente du socle de connaissance, mise en place de suivi dans la durée, poursuite des travaux en faveur des milieux et des espèces, valorisation des outils développés sont autant d'actions dont la poursuite est souhaitée par le comité de pilotage.

Des actions qui s'inscrivent désormais dans des démarches territoriales plus larges

L'inscription des dispositifs d'accueil du public domaniaux dans les démarches portées par les collectivités sous l'impulsion du GIP (schémas plan plage), les communautés de communes (Schémas mobilité) ou le SIBA (Stratégie locale) s'avère plus opérationnelle que la mise en place d'une démarche type schéma d'accueil centrée sur les forêts domaniales. Si elle reste indispensable, la mise en place d'un observatoire de la fréquentation a également vocation à s'inscrire dans une échelle plus large.

Des actions partiellement engagées à relancer

Si plusieurs études ont permis de mieux appréhender les paysages forestiers littoraux, l'absence de portage opérationnel et de financements dédiés n'a pas permis d'aller jusqu'au bout de la démarche de mise en place d'un observatoire des paysages. Elle reste d'actualité notamment dans le cadre du suivi de l'évolution paysagère des zones touchées ou le suivi de l'impact des populations de scolytes.

En interne, la recherche d'outils opérationnels permettant de mieux rendre compte de l'ensemble des actions réalisées sur le territoire dans le cadre des différents dispositifs (gestion courante, missions d'intérêt général ou local, contrats Natura 2000, programmes scientifiques, travaux touristiques) se heurte au cloisonnement des outils de suivi.

Parallèlement à la mise en place progressive du bois façonné, la nécessité de réaliser une étude des potentialités du marché local s'est imposée en fin de période pour tendre vers une mise en place plus opérationnelle de dispositifs d'approvisionnement en circuit court.

Au-delà des actions mises en œuvre, le précédent contrat de projet aura permis de clarifier le positionnement du label et de faire ressortir plus clairement la place de la forêt dunaire au cœur d'un territoire littoral complexe. Un ancrage plus durable dans le territoire passe désormais par :

- L'extension aux autres forêts dunaires publiques et aux boisements intra urbains des villes sous les pins ;
- La concrétisation de partenariats durables ou d'actions conjointes avec des acteurs majeurs (SMGDP, PNMB) ;
- Le confortement de l'inscription des forêts d'exception dans des démarches de territoires portées par d'autres acteurs (GIP littoral, SIBA, communautés de commune, pays BARVAL).

Au-delà de la valorisation des sites domaniaux, la démarche peut désormais s'appuyer sur la valorisation de lieux existants répartis sur l'ensemble du territoire.



BASSIN
D'ARCACHON

Une forêt historique,
une forêt vivante,
une forêt gérée



BASSIN
D'ARCACHON

Un territoire en héritage

ET DEMAIN ?

Diagnostic partagé, contrat d'action, acteurs engagés...

Un bon début sans doute, mais toujours un début !

Créer les conditions d'une meilleure valorisation de la forêt dunaire au cœur du territoire... Une démarche complexe ?

Ou la simple poursuite de la transmission d'un héritage unique ?

Capitalisant sur les acquis du précédent contrat de projet, les acteurs du territoire sollicitent désormais l'élargissement du label aux autres acteurs gestionnaires de forêts publiques témoignant de l'histoire du boisement des dunes.

Autour du maintien des quatre axes stratégiques définis dans le protocole d'accord, ils réaffirment aujourd'hui leur volonté de poursuivre les démarches engagées, recentrer le projet de territoire autour de valeurs communes, en intégrant l'indispensable reconstitution du massif Testerin.

Des premiers semis à la forêt de demain. Archives Eaux et Forêt - Plaquette opération Mon Bassin Mon Action



1



Garantir une gouvernance partagée et évaluer les actions engagées



Bruno LAFON

Président

FORÊT D'EXCEPTION®
BASSIN D'ARCACHON

« Redonnons la place qu'elle mérite à la forêt dunaire dans ce beau territoire. Soyons profondément modernes et innovant par la poursuite d'un modèle et d'une vitrine mise en place par des hommes passionnés, pour une forêt d'exception »

Du berceau des dunes boisées à une gestion multifonctionnelle innovante : quelle gouvernance pour révéler, partager et faire connaître l'histoire et les particularités des forêts littorales du Bassin d'Arcachon ?

Omniprésente sur le territoire et dans l'esprit des habitants, la forêt dunaire et la richesse culturelle qui lui est associée portent un patrimoine en elles même, mêlant histoire et usages. A l'heure des évolutions climatiques et au regard des événements brutaux qui l'impactent directement, le système plage-dune-forêt reste cependant le meilleur rempart pour affronter les changements à venir.

Multifonctionnelle, la forêt littorale à toute sa place au sein du massif des Landes de Gascogne, comme au cœur du territoire Bassin d'Arcachon, cadre de vie des habitants et destination touristique centrée sur la fréquentation du littoral.

Territoire dunaire, puis forestier, devenu cadre de vie et espace de loisir : la poursuite d'une gouvernance partagée peut-elle faire prendre conscience de cette richesse collective, la protéger, la diffuser, permettre son appropriation et sa valorisation ?

Du berceau des dunes mobiles à une gestion multifonctionnelle innovante : Comment révéler, partager et faire connaître l'histoire du site et la complémentarité des massifs forestiers ?

Socle de l'implantation de l'homme sur ce littoral mouvant, la forêt littorale atlantique dunaire constitue un patrimoine mêlant histoire et usages. Si l'intime triptyque océan-ville-forêt fonde les paysages mondialement connus du Bassin d'Arcachon, l'histoire de ses forêts et leur rôle primordial dans la fixation des dunes et indirectement, dans le développement de l'urbanisation et l'essor du tourisme, restent peu valorisés.

Le premier contrat de projet a contribué à la mise en valeur de l'espace dunaire et forestier dans toutes ses dimensions. Le traumatisme de sa destruction partielle a en revanche accéléré une prise de conscience collective de sa fragilité et de la nécessité du constant renouvellement de cette richesse.

Comment inscrire sur le long terme la forêt au cœur du territoire, la partager, permettre son appropriation, puis sa valorisation dans le respect d'équilibres naturels si fragiles ?

2



Promouvoir l'identité du massif en s'appuyant sur son patrimoine environnemental, historique et culturel



Sophie DEVILLIERS

Adjointe environnement

ARCACHON

« Notre forêt, riche de son patrimoine environnemental et historique, est un héritage précieux pour les générations futures : elle porte la mémoire de paysages séculaires, préserve des savoirs ancestraux, et demeure un pilier pour la régénération des écosystèmes et l'équilibre climatique de demain »

Forêt de protection, territoire de loisirs, enjeux de production, risques naturels omniprésents : comment répondre à une demande sociale forte sur cette forêt dunaire ?

L'association étroite entre la plage, la dune et la forêt, et la continuité du couvert naturel au cœur de l'espace urbain participent directement à l'attractivité de ce territoire singulier. Avec l'augmentation constante de la fréquentation du littoral, la forêt dunaire est devenue un lieu de consommation touristique constituant le faire-valoir des plages et des dunes du Bassin d'Arcachon.

La fragilité des équilibres naturels, les incertitudes sur les conséquences du changement climatique et l'augmentation des risques naturels interrogent en permanence le gestionnaire sur l'anticipation des changements prévisibles.

Territoire de loisirs, forêt « protectrice » et productrice de bois : comment partager l'espace, avec qui, et dans quelles conditions pour préserver l'accès du public et pérenniser les patrimoines, tout en répondant aux attentes de la filière bois et du territoire ?



3

Accueillir un public nombreux, dans le respect de la fragilité des milieux

Angelique TILLEUL

Adjointe environnement

LA TESTE DE BUCH



" Face aux conséquences du changement climatique, l'adaptation de nos structures d'accueil soumises à l'aléa érosif et la pédagogie autour de la fragilité des espaces naturel sont des axes indispensables à une bonne appréhension des milieu naturels et de leurs enjeux au cœur de notre territoire"

4



Agir pour préserver la biodiversité des écosystèmes en exploitant la forêt de manière durable

Catherine GUILLERM

Adjointe environnement

LEGE CAP FERRET



« Dans un contexte global d'effondrement de la biodiversité, la forêt d'exception du bassin d'Arcachon a une très forte responsabilité dans la préservation de nombreuses espèces animales et végétales, dont certaines patrimoniales. Ce contrat de territoire apporte des réponses concrètes à cet enjeu majeur »

Le bois, un patrimoine (pas) comme les autres : comment mobiliser et valoriser la ressource dans le respect de l'identité plurielle des forêts littorales ?

L'objectif de production de bois a façonné et façonne encore aujourd'hui la forêt littorale. Le renouvellement régulier de la forêt de pins maritimes, fondement du maintien du couvert forestier, reste un enjeu économique et sociétal fort pour l'ONF comme pour la filière locale.

La richesse des milieux et la biodiversité remarquable qui leur est associée est confirmée par l'importance des statuts de protection, pris en compte dans les actes de gestion. Le caractère patrimonial reconnu des paysages littoraux forestiers et dunaires complète la diversité des enjeux qui s'imposent au gestionnaire.

La prise en compte des conséquences du changement climatique remet en cause des techniques sylvicoles éprouvées.

Comment mieux intégrer la dimension écologique et la dynamique des paysages forestiers découlant du déroulement des cycles sylvicoles ?

Tisser des liens ...
Animation des groupes de travail



© ONF H. PERREZ ABDAOÛI

Depuis son origine la spécificité locale de la candidature au label s'appuie sur une valeur commune forte : la valorisation de l'histoire fondatrice de la fixation et du boisement des dunes littorales, dont les forêts dunaires du Bassin d'Arcachon constitue le berceau.

Rapidement, le principe d'une extension du label à l'ensemble des sites naturels dunaires et forestiers publics ayant contribué à cette histoire a été portée par le comité de pilotage.

D'autres acteurs ont confirmé leur volonté d'affirmer les complémentarités autour d'actions conjointe.

Cette volonté commune implique une poursuite active de l'animation de la démarche de valorisation du label à l'échelle de l'ensemble du territoire Bassin d'Arcachon.

Ancrer la forêt domaniale au cœur de ce territoire complexe, c'est aller maintenant au-delà des limites des forêts domaniales, et associer plus fortement un large panel d'acteurs autour de ces valeurs communes.

Elargir le label aux autres gestionnaires publics de milieux naturels dunaires et forestiers

Les principes retenus pour l'extension du label aux gestionnaires publics de sites naturels dunaires ou forestier témoignant de l'histoire du boisement des dunes littorales, ont suscité la candidature :

- De la ville d'Arcachon, dont les 90 ha de boisements faisant l'objet d'un plan de gestion constituent le témoignage d'une histoire forestière antérieure à la création de la ville sous les pins, concentrant des témoignages vivants à l'intérieur même de l'espace résidentiel (villa Brémontier, statue Brémontier...).

- De la ville de Lège Cap Ferret, dont les 207 ha de forêt communale, enchâssés entre la forêt domaniale, espace urbain et Bassin d'Arcachon complète, avec les espaces naturels littoraux du nord-est de la lagune (Marais des Agacâts, canal des étangs) la diversité de la mosaïque d'espaces naturels s'étendant de l'Océan Atlantique à la lagune. Fruits des échanges avec l'Etat, les 10 villages de la presqu'île, construits sous la forêt dunaire préexistante, comportent eux aussi de nombreux témoignages à valoriser (Monument Salin, salle de la forestière, arbres remarquables, anciennes concessions...).

- Intégrer les actions portées par les nouveaux bénéficiaires du label

Immersion dans la forêt communale de Lège Cap Ferret et la RNN des prés salés



© Association Cap Termer

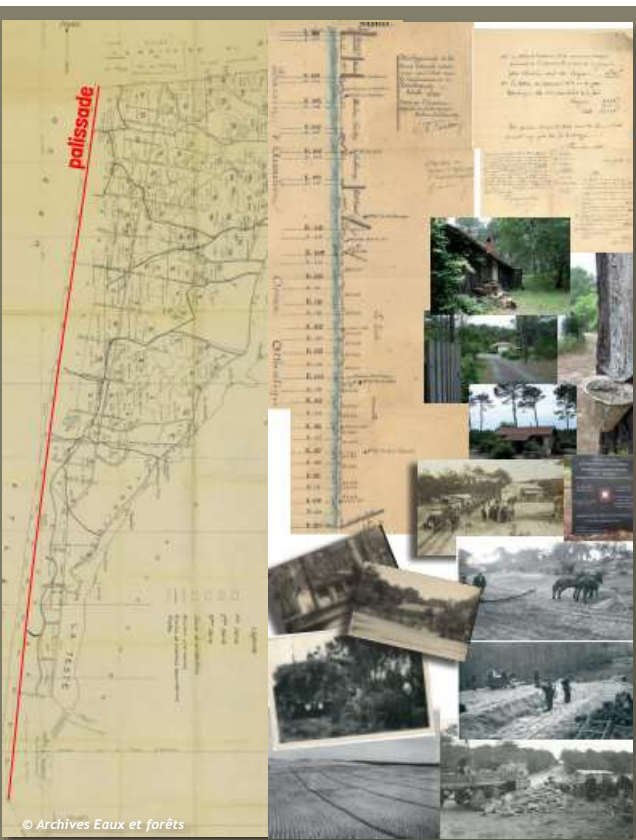
Arcachon - Ville d'Hiver
Plans de la Villa BREMONTIER



Fabrication de nichoir Surf rider Fondation Grand Crohot



© ONF P. DUTAUT



Poursuivre les partenariats autour d'actions communes

Le confortement des partenariats avec les autres gestionnaires d'espaces naturels permet de valoriser une démarche territoriale conjointe et coordonnée entre différents acteurs tenant un rôle majeur et essentiel dans la gestion des espaces naturels sur le territoire.

Engagé dans une démarche de labélisation au titre des Grands sites de France, le Syndicat Mixte de la Grande Dune du Pilat a affiché sa volonté de coupler la labellisation Forêt d'Exception et la labellisation Grand Site de France à travers l'affichage d'actions conjointes. Elles portent notamment sur :

- La mise en cohérence des dispositifs d'accueil du public à l'échelle de la côte testérine ;
- L'harmonisation des dispositions réglementaires ou la mise en commun de moyens en termes de police environnementale,
- Le partage des messages sur la lecture du paysage forestier et leur valorisation auprès du grand public,
- L'appui technique à la réalisation de travaux dunaires sur les secteurs sensibles.

- Coordonner l'animation de la labélisation Forêt d'Exception et la labélisation Grand site de France portée par le syndicat mixte de la dune du Pilat
- Présenter le label aux autres gestionnaires publics d'espaces naturels dunaires et forestiers issus de l'histoire du boisement des dunes

Valoriser le patrimoine que représente la forêt littorale Atlantique dunaire

Ratifiée par la France en 2015, la convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel du 17 octobre 2003 vise à identifier et à protéger les représentations, les connaissances et les savoir-faire qu'une communauté reconnaît comme faisant partie de son patrimoine culturel, contribuant également à promouvoir le respect de la diversité culturelle et de la créativité humaine.

Le premier contrat de projet a mis en lumière la forte interaction entre l'occupation humaine du littoral dunaire dans toutes ses dimensions, la fixation du cordon dunaire et le boisement des dunes littorales, qui continuent à jouer un rôle majeur dans l'accompagnement des dynamiques naturelles assurant la protection des personnes et des biens.

Dès lors, la reconnaissance et la protection du patrimoine immatériel découlant d'une histoire qui continue de façonner les paysages littoraux apparaît envisageable.

- Tendre vers l'inscription de l'histoire des dunes littorales atlantiques dunaires au patrimoine immatériel français

Dunes et forêts



De cette histoire originelle résultent des paysages naturels emblématiques dont la valeur patrimoniale fonde l'attractivité de tout un territoire littoral.

Le connaitre, le comprendre et le partager, c'est mettre en lumière la diversité, la richesse et la complémentarité des milieux naturels dunaires et forestiers, mais aussi leur fragilité.

C'est explorer toujours plus les interactions entre l'homme et son milieu qui expliquent, ici plus qu'ailleurs, les paysages patrimoniaux d'aujourd'hui.

Un important travail d'inventaire a d'ores et déjà été réalisé. Il a débouché sur la mise en place d'actions concrètes, de la conception d'outils innovants outils permettant de mieux partager les connaissances à la mise en œuvre de travaux en faveur des espèces et des milieux patrimoniaux.

Mieux connaître pour mieux protéger et transmettre l'héritage de ce territoire dans toutes ses dimensions, c'est maintenant poursuivre, maintenir, partager et valoriser l'important travail réalisé depuis l'origine du projet.

Poursuivre l'actualisation du socle de connaissance

Le premier contrat de projet a permis l'acquisition et la valorisation des données sur l'ensemble des domaines (histoire, biodiversité, paysage, usages...).

La diversité des domaines et la richesse des éléments disponibles conduit à les poursuivre dans le cadre d'actions ciblées.

- Poursuivre l'inventaire, la numérisation et la centralisation, des archives historiques, berceau du boisement des dunes au travers de projets ciblés, en lien avec une reconnaissance de la valeur universelle du boisement des dunes littorales et la création du musée des pays de Buch
- Poursuivre les suivis naturalistes et mobiliser les réseaux, en valorisant la coordination et la diffusion des données à l'échelle du bassin.
- Poursuivre la participation active aux instances de suivi de la fréquentation à l'échelle du territoire
- Améliorer la connaissance des paysages forestiers, accompagner et expliquer leurs évolutions par la mise en place d'un observatoire.





Lancement du serious Game « Espérance et la forêt de demain »

© ONF H. PERREZ ABDAOUI



Les rendez vous de la presqu'île - MF du Grand Piquey. Où est Roméo ? - Représentation par les élèves du Cours Florent

© ONF P. FOUGERAS



Charte littorale : triptyque d'information des postes de secours

© ONF P. FOUGERAS



Poussin de gravelot à collier interrompu

© PNMBB ZZ



Marre arrière dunaire (contrat d'action N2000)

© ONF P. FOUGERAS



Régénération naturelle de pin maritime

©Giada Connestari Imagéo ONF

Déployer et valoriser localement les acquis

Etudes, programmes de recherche, photothèque, numérisation d'archives, outils pédagogiques, concertation... L'émergence des valeurs partagées à l'issue de la phase d'inventaire a permis la structuration des messages et le développement d'outils directement valorisables à l'échelle du territoire dans le cadre de nombreuses actions.

Avant d'envisager de nouveaux outils, la structuration de leur déploiement et la sécurisation de leur maintenance restent d'actualité.

- Valoriser, actualiser et déployer localement les outils de communications existants ;
- Affirmer les messages dans un kit de communication directement valorisable auprès des pôles d'accueil ;
- Structurer l'évènementiel par la valorisation des partenariats avec les acteurs et inscrire durablement le label dans les agendas culturels locaux ;
- Améliorer la lisibilité du label au cœur des sites d'accueil (plans plage, pistes cyclables) par la poursuite du déploiement de la signalétique, notamment dans le cadre des opérations de requalification.

Poursuivre les actions ciblées en faveur des espèces patrimoniales et des milieux naturels

L'identification de mesures favorables au maintien ou au développement de la biodiversité associée au milieu dunaire et arrière dunaire a permis d'engager des actions ciblées, dont l'efficacité est vérifiée par la mise en place de suivis. Elles sont à poursuivre et à renouveler dans les espaces impactés par les incendies.

- Identifier et protéger les gîtes (grande noctule) ;
- Mettre en continuité les zones favorables au lézard ocellé (réseau de gîtes) ;
- Suivre et protéger les sites de nidification du Gravelot à collier interrompu ;
- Identifier les stations à bruyère du Portugal et suivre l'évolution des populations de Camarine à fruit blanc ;
- Poursuivre la création d'un réseau de marres arrières dunaïres ou forestières favorables au pélobate cultripède ;
- Favoriser la relocalisation des milieux arrière dunaïres soumis au recul du trait de côte ;
- Mettre en place des actions en faveur de la biodiversité au cœur de l'espace urbain ;
- Suivi de la colonisation et de la reconstitution des zones incendiées.



Animation du temps périscolaire dans le cadre du service civique
© ONF Ecole primaire du cap Ferret

Pour expliquer l'histoire des forêts dunaires, il faut comprendre trois histoires : celle des forêts originelles des dunes anciennes, complémentaire de celle de la fixation des dunes modernes, et celle, totalement différente, de l'assèchement du plateau landais.

Pour partager un territoire littoral de dunes et de forêt, il faut comprendre sa fragilité, accepter les enjeux de sa préservation comme les perpétuels changements de son évolution.

Pour comprendre la gestion pratiquée, il faut expliquer la prise en compte de ces enjeux multiples : protéger, accueillir, produire, renouveler...

Pour expliquer Forêt d'Exception, il faut avant tout « raconter » la forêt, faire connaître de manière simple son histoire, ses spécificités, sa gestion, ses équilibres...

Transmettre et partager les secrets des forêts dunaires du Bassin d'Arcachon, c'est maintenant se recentrer autour d'un message: une forêt historique, une forêt vivante, une forêt gérée.

Poursuivre l'animation du dialogue forêt et société

Elus, gestionnaires, associations, scientifiques... La mobilisation d'acteurs engagés et diversifiés a ouvert la voie de partenariats innovants qui tissent des liens entre forêt et territoires, gestionnaires et habitants.

Ces partenariats permettent de regarder la forêt autrement, dans le cadre d'un dialogue élargi à toutes les facettes qui fondent son identité. Confronté aux questionnements de la société civile, le gestionnaire forestier se doit d'améliorer les outils lui permettant de mieux rendre compte de la pertinence de ses choix et de ses actions.

- Poursuivre la valorisation des partenariats et associer la population dans le cadre d'opérations ciblées ;
- Poursuivre la valorisation du label auprès des associations environnementales et des acteurs ;
- Poursuivre ou améliorer les partenariats avec les acteurs du tourisme et du territoire : marque partagée, offices du tourisme ;
- Créer un espace pédagogique en plein air (Arcachon) ;
- Valoriser les actions menées dans le cadre de la police environnementale pour améliorer la culture du risque ;
- Disposer d'un bilan patrimonial des Forêts d'Exception valorisable auprès des partenaires et du public.



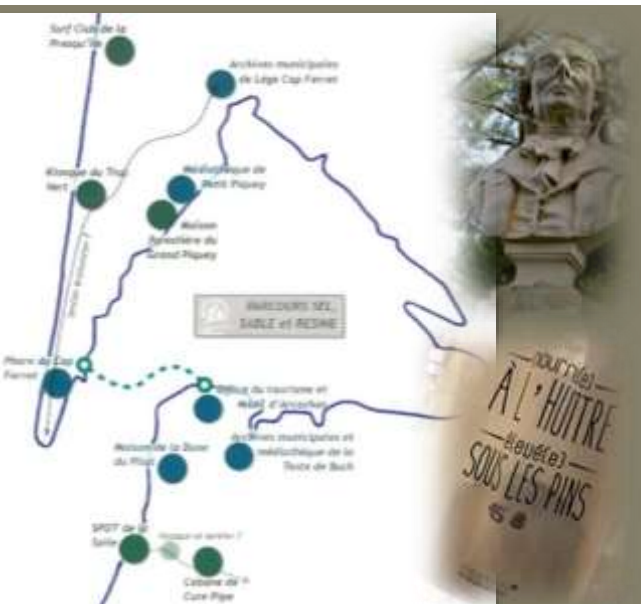
Opération « Un Sapin pour la dune »
© ONF C. BOUCHET



Opération « Vis ma vie de protecteur du Bassin »
Martelage en forêt domaniale
© ONF P. FOUGERAS



« FIRE FIGHTER Village » Stand ONF
© ONF C. TRICOT



Valoriser le label à l'échelle du territoire

Destination touristique mondialement connue, le Bassin d'Arcachon possède une multitude de structures d'accueil directement valorisables.

Au-delà de la richesse et de la diversité des thématiques à valoriser, l'ancrage au territoire est à rechercher dans la mise en réseau des sites témoignant de l'histoire du boisement des dunes dans toutes ses dimensions.

A l'état de projet, la mise en place d'un partenariat avec le musée national des Pays de Buch peut constituer un atout majeur dans le soutien des démarches de reconnaissance de leur valeur culturelle.

- Améliorer la mise en réseau des pôles d'accueil comme supports de médiation et lieux de valorisation culturelle ;
- Compléter la mise en réseau des sites témoignant de l'histoire du boisement des dunes et redonner du sens au lieux de mémoire ;
- Favoriser à l'échelle communale la mise en réseau des animations portées par les autres gestionnaires d'espaces naturels ;
- Ancrer l'histoire du boisement des dunes au sein du musée national des pays de Buch ;
- Partager le lien entre histoire de la navigation et histoire du boisement des dunes par la valorisation de l'épave découverte (Lège Cap Ferret).

Partager la lecture du paysage forestier, comprendre sa gestion, diversifier la forêt mosaïque.

Comprendre l'évolution des paysages forestiers, c'est bien sûr interroger une gestion forestière dont la mise en œuvre et la valorisation restent plus que jamais d'actualité.

- Poursuivre le rôle de conseil dans la gestion et le renouvellement des peuplements urbains et périurbains, héritage du boisement des dunes ;
- Comprendre le paysage intra forestier : confronter les regards pour mieux comprendre la gestion pratiquée ;
- Disposer d'éléments de lecture du paysage forestier dunaire valorisables dans les sites touristiques des partenaires publics ;
- Mettre en place des protocoles d'étude et de suivi des zones traitées en futaie irrégulière ;
- Partager les enjeux et les difficultés du renouvellement naturel par la valorisation des suivis réalisés ;
- Améliorer l'identification et le suivi de la dynamique des espèces accompagnatrices ;
- Développer des contrats d'approvisionnement avec les acteurs locaux pour valoriser le bois d'œuvre de qualité et les produits spécifiques.



Renouvellement par coupes progressives

©Giada Connestari Imagéo ONF

Incertitudes sur les modalités de renouvellement des peuplements et l'adaptation des espèces, incendies, recul du trait de côte... Installée dans un objectif de stabilisation des dunes, la forêt littorale atlantique dunaire reste fragile et directement impactée par les conséquences prévisibles du changement climatique.

Si la question du maintien du pin maritime en tant qu'essence principale ne se pose pas au regard de ses capacités d'adaptation au changement climatique, les techniques sylvicoles ont vocation à intégrer les conséquences prévisibles du réchauffement climatique. L'aggravation des risques côtiers impose de mieux connaître les mécanismes qui permettront au gestionnaire d'accompagner la translation en profondeur de l'ensemble des milieux naturels associés au cordon dunaire.

Face à l'augmentation des niveaux de risques, les forêts littorales du Bassin d'Arcachon ont vocation à s'inscrire dans l'ensemble des programmes de recherche opérationnels mis en place à l'échelle régionale.

Contribuer aux programmes de recherche pour intégrer les conséquences du changement climatique

L'inscription de sites situés au cœur des forêts labélisées a permis la vulgarisation et la diffusion des connaissances acquises auprès des communes de situation, des acteurs et de la population, répondant ainsi aux objectifs d'innovation et d'information portés par le label.

La poursuite ou le renouvellement annoncé d'importants programmes de recherche appliquée portés par les organismes d'enseignement et de recherche offre l'opportunité de renouveler le rôle d'exemplarité et d'innovation que peuvent continuer les forêts du Bassin d'Arcachon.

D'autres programmes sont susceptibles de venir compléter ces démarches si les partenaires définissent de nouveaux besoins.

- Inscrire durablement les forêts labélisées dans les protocoles d'essais et de suivi des conséquences du recul du trait de côte ('Réseau Libre évolution', 'DUNE');
- Poursuivre le suivi et la valorisation des programmes de recherche sur l'accompagnement du changement climatique ('NEOTERRA', 'FORMANRISK').



Programme « DUNE »
Datation par photoluminescence
© ONF P. FOUGERAS



Réseau « Libre évolution »
Abrupt d'invasion dunaire
©Giada Connestari Imagéo ONF



Programme « NEOTERRA »
Suivi des îlots d'avenir
© ONF D. CROCHET



Informer, accompagner, relocaliser ?

Sur l'ensemble du territoire, l'augmentation de la fréquentation en aile de saison contribue à faire évoluer les pics de fréquentation et les usages, qui ne concernent plus uniquement l'activité balnéaire.

Partie intégrante des potentialités d'accueil d'un territoire de plus en plus fréquenté, menacés par le recul du trait de côte, les parkings plages s'inscrivent dans une logique territoriale dépassant largement celui de la forêt domaniale.

Parallèlement, la gestion du risque incendie conduit le gestionnaire et les pouvoirs publics à encadrer plus fortement la présence du public au cœur du massif pendant les périodes de risque.

- Inscrire les plans plages et les pistes cyclables dans les dispositifs de suivi de la fréquentation portés par les acteurs du territoire (mes plages océanes, RESOBLO) ;
- Soutenir la définition et la mise en œuvre des travaux identifiés dans les stratégies locales d'accompagnement du recul du trait de côte ;
- Poursuivre les opérations inter services de police environnementale dans le cadre de la mise en œuvre du régime forestier et de la surveillance incendie des massifs.

Rebondir, pour mieux renaître

Au-delà de la gestion de la crise et de ses conséquences, le retour d'expérience sur les événements de l'été 2022 a entraîné une prise de conscience du rôle central des travaux de DFCL et de la mise en œuvre des obligations légales de débroussaillage dans la prévention du risque.

Au regard des suivis mis en place, la reconstitution des zones impactées par les incendies va rentrer dans une phase plus opérationnelle.

Elle implique la poursuite d'une communication active sur les mesures mises en place, et l'association des acteurs et des populations.

- Améliorer la prise en compte du risque incendie au cœur des massifs et à l'interface forêt habitat ;
- Zones incendiées : garantir le suivi de l'évolution de la régénération naturelle et structurer la prise de décision dans la mise en œuvre des travaux de reconstitution par plantation des zones en échec ;
- Structurer et inscrire dans le temps long l'élan de solidarité qui s'exprime autour de la reconstitution du massif ;
- Communiquer sur les travaux mis en œuvre et associer la population dans le cadre de projets participatifs.



Et maintenant, agir !

ENGAGEMENT	REF	ACTION
1 - Garantir une gouvernance partagée et évaluer les actions engagées	1.1	Améliorer la gouvernance partagée du label : > Animer la démarche, suivre les actions et organiser les comités de pilotages ; > Inscrire durablement le projet dans les conventions de partenariat existantes ou à formaliser ; > Garantir la mise en place et le suivi d'indicateurs des actions engagées.
	1.2	Proposer l'extension du label et conforter les partenariats : > Intégrer les actions portées par les nouveaux bénéficiaires du label ; > Coordonner l'animation de la labélisation forêt d'exception et la labélisation Grands sites de France portée par le Syndicat Mixte de la Grande Dune du Pilat ; > Présenter le label aux autres gestionnaires publics d'espaces naturels dunaires et forestiers issus de l'histoire du boisement des dunes.
	1.3	Valoriser les acquis du label à l'échelle de la forêt littorale atlantique dunaire : > Tendre vers l'inscription de l'histoire du boisement des dunes littorales atlantique au patrimoine immatériel français.
2 - Connaître et promouvoir l'identité du massif en s'appuyant sur son patrimoine paysager et culturel, le valoriser au profit du développement local	2.1	Poursuivre l'actualisation du socle de connaissances : > Poursuivre l'inventaire, la numérisation et la centralisation des archives historiques du massif, berceau du boisement des dunes littorales ; > Compléter les connaissances sur les vestiges historiques antérieurs à la fixation des dunes littorales ; > Poursuivre les inventaires naturalistes sur les forêts labélisées, valoriser la coordination et la diffusion des données à l'échelle du Bassin d'Arcachon ; > Poursuivre l'identification de la représentation des paysages issus de l'histoire du boisement des dunes dans l'art et la culture locale.
	2.2	Contribuer aux programmes de recherche, intégrer les conséquences du changement climatique : > Inscrire durablement les forêts labélisées dans les protocoles d'essais et de suivi des conséquences du recul du trait de côte ; > poursuivre le suivi et la valorisation des programmes de recherche sur l'accompagnement du changement climatique.
	2.3	Améliorer la valorisation locale du label par le déploiement et l'amélioration des outils : > Valoriser et déployer localement les outils de communication existants. > Disposer d'un kit de communication directement valorisable auprès des pôles d'accueil du parcours 'sel, sable et résine' ; > Structurer l'évènementiel et inscrire durablement le label dans les agendas locaux et nationaux ; > Inscrire l'histoire du boisement des dunes au sein du projet de musée national des pays de Buch.
	2.4	Promouvoir l'identité culturelle des massifs par la valorisation du patrimoine et des connaissances acquises : > Améliorer la coordination des actions de valorisation à l'échelle de l'ensemble des sites naturels de la presqu'île du Cap ferret ; > Compléter la valorisation de l'histoire du boisement des dunes littorales et des lieux qui en témoignent dans les visites guidées portées par l'Office du Tourisme d'Arcachon ; > Partager le lien entre l'histoire de la navigation et l'histoire de la fixation des dunes littorales par la valorisation de l'épave découverte sous les dunes du cap Ferret.
	2.5	Améliorer le dialogue avec la société et le degré d'implication des populations : > Poursuivre la valorisation du label auprès des associations environnementales et des acteurs ; > Arcachon : valoriser le label et les outils dans le projet pédagogique en plein air au coeur de la pinède des enfants ; > Disposer d'un bilan patrimonial des forêts d'exception valorisable auprès des partenaires et du public ; > Structurer, hiérarchiser et inscrire dans le temps long l'élan de solidarité qui s'exprime autour de la reconstitution du massif testerin.



ACTION	REF	ENGAGEMENT
<p>Accompagner l'évolution des niveaux de fréquentation et anticiper la relocalisation des dispositifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Améliorer la coordination des suivis et la structuration d'un rapport annuel reflétant les évolutions de la fréquentation ; > Inscrire les plans plages dans le dispositif RESOBLO et tendre vers la mise en place d'un observatoire des fréquentations ; > Soutenir la définition et la mise en œuvre des travaux identifiés dans les stratégies locales d'accompagnement du recul du trait de côte ; > Valoriser les actions menées par les services dans le cadre de la police environnementale pour améliorer la culture du risque. 	3.1	3 - Accueillir dans de bonnes conditions un public nombreux, dans le respect de la fragilité des milieux
<p>Améliorer la mise en réseau des sites témoignant de l'histoire du boisement des dunes littorales :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Redonner du sens et du lien aux lieux de mémoire témoins de l'histoire du boisement des dunes ; > Un parcours, deux forêts, deux sentiers : Compléter l'offre de parcours pédestres structurants. 	3.2	
<p>Améliorer la lisibilité du label au cœur des sites d'accueil :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Plans plage et pistes cyclables : améliorer la lisibilité du label dans la signalétique et les équipements, intégrer la valorisation du label lors de la reconstitution des équipements détruits par les incendies ; > Accompagner la reconstitution des équipements d'accueils détruits par les incendies en coordination avec les autres gestionnaires. 	3.3	
<p>Concilier gestion forestière et préservation du paysage :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Poursuivre le rôle de conseil dans la gestion et le renouvellement des peuplements urbains et périurbains issus du boisement des dunes littorales ; > Paysage intra forestier: confronter les regards sur les actions menées pour mieux comprendre la gestion pratiquée ; > Disposer d'éléments de lecture du paysage forestier dunaire valorisables dans les sites touristiques des partenaires publics ; > Inscrire les paysages littoraux des forêts d'exception dans un observatoire des paysages. 	4.1	4 - Agir pour préserver la biodiversité des écosystèmes tout en exploitant la forêt de manière durable
<p>Poursuivre des actions ciblées en faveur des espèces patrimoniales :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Grande noctule : identifier les gîtes potentiels et adapter la gestion en faveur de sa conservation ; > Lézard ocellé : Créer un réseau de gîtes continu dans les zones favorables ; > Gravelot à collier interrompu : suivre la reproduction des espèces limniques et mettre en place de zones de quiétude ; > Abeille noire : définir les capacités d'accueil des milieux et accompagner la mise en place d'actions de conservation ; > Bruyère du Portugal : compléter l'identification des stations à et adapter la gestion ; > Camarine à fruit blanc : identifier les origines de sa présence et son impact sur le cordon dunaire. 	4.2	
<p>Poursuivre les actions de mise en valeur de milieux favorables à l'amélioration de la biodiversité :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Poursuivre la création d'un réseau de mares arrière dunaire et favorables au Pélobate Cultripède ; > Poursuivre l'accompagnement du recul du trait de côte par la délocalisation des milieux patrimoniaux, dont la dune grise ; > Accompagner les collectivités dans la mise en place d'actions en faveur de la biodiversité au cœur de la ville sous les pins ; > Suivre la colonisation et la reconstitution des milieux dunaire et la régénération naturelle dans les zones incendiées. 	4.3	
<p>Diversifier la gestion sylvicole et soutenir la valorisation du produit bois en circuit court :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Mettre en place un protocole d'étude et de suivi des zones traitées en futaie irrégulière ; > Partager les enjeux et les difficultés du renouvellement naturel des peuplements par la valorisation des suivis réalisés ; > Améliorer l'identification et le suivi de la dynamique des espèces accompagnatrices ; > Développer des contrats d'approvisionnement avec les acteurs locaux pour valoriser le bois d'œuvre de qualité et les produits spécifiques. 	4.4	
<p>Améliorer la prise en compte du risque incendie et garantir le renouvellement des zones incendiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Améliorer la prise en compte du risque incendie au cœur des massifs et à l'interface forêt habitat ; > Zones incendiées : Garantir le suivi de l'évolution de la régénération naturelle et structurer la prise de décision dans la mise en œuvre des travaux de reconstitution par plantation dans les zones en échec ; > Zones incendiées : Intégrer la prise en compte du paysage dans les travaux de reconstitution du massif. 	4.5	



FORÊT D'EXCEPTION® BASSIN D'ARCACHON

En route vers demain...

Encadrant l'entrée de la lagune telles deux sentinelles face à l'Océan, les forêts domaniales de Lège et Garonne et de la Teste de Buch occupent une place privilégiée au sein des paysages mondialement connus du Bassin d'Arcachon.

Héritières d'une véritable épopée humaine, elles sont le prolongement naturel d'un vaste cordon de dunes, qui se poursuit jusqu'au cœur d'un espace résidentiel construit à l'abri du couvert forestier, encadré par les espaces boisés de ville d'Arcachon et de Lège Cap Ferret.

Indissociables, dunes et forêt se protègent l'une et l'autre, formant une complémentarité unique sur plus de 50 km. Complétant une mosaïque de paysages de terre et d'eau, de villes et de forêts, elles fondent un paysage identitaire unique, mais fragile, le Bassin d'Arcachon.

A peine interrompue par les passes de la lagune, insérée entre les plages océanes et le chapelet des étangs d'arrière-dune, la forêt dunaire constitue un véritable corridor écologique quasi continu, abritant incontestablement un patrimoine exceptionnel à valoriser pour toujours mieux le préserver.

Par leur richesse et leur diversité, l'ensemble de ces habitats constituent des zones refuge pour un cortège d'espèces patrimoniales dont la conservation est un enjeu majeur pour la région Aquitaine.

Récente au regard de l'échelle des temps géologiques nécessaires à la genèse de ces paysages, l'exploitation des ressources forestières et marines est devenue un pilier de l'identité du territoire, laissant une multitude de traces à préserver.

Dominant depuis toujours l'espace forestier comme l'espace urbain de la 'ville sous les pins' 'l'arbre d'or' a fourni résine, charbon, poteaux de mine, papier, bois d'industrie ou de charpente... Il a nourri depuis plus de deux siècles les hommes qui l'ont cultivé... De l'air balsamique qui soigne les bronches à la colophane qui fait chanter l'archer d'un violoncelle pour célébrer la renaissance d'une forêt meurtrie, il est l'essence d'un territoire.

Pilier de la multifonctionnalité, la gestion forestière continue de garantir le respect des grands équilibres grâce au renouvellement du couvert forestier. Conciliant protection physique des milieux, des paysages et de la biodiversité, accueil des publics et alimentation de la filière bois, elle se réinvente en permanence pour rester en mesure de répondre à l'évolution des attentes sociales.

La prise en compte du rôle essentiel de la forêt dunaire dans les politiques d'aménagement du territoire confirme aujourd'hui le rôle précurseur que celles du Bassin d'Arcachon doivent continuer de jouer, par la mise en place d'actions innovantes, facilement transposables à l'ensemble des forêts littorales de la côte Atlantique.

Face aux conséquences prévisibles du changement climatique, le rôle social et l'enjeu de protection physique des sols qu'assurent cordon et forêt dunaire sont plus que jamais d'actualité, même si l'accompagnement des mutations à venir est une réalité. Accompagner le recul inéluctable du trait de côte, se relever du traumatisme des incendies de l'été 2022, est comme une évidence...

Ainsi, les engagements mutuels pris dans le cadre du contrat de projet, la mise en place de partenariats efficaces et durables avec les principaux financeurs, le confortement des missions d'intérêt général confiées par l'Etat, comme le soutien de l'ensemble des acteurs du territoire, sont un gage de réussite pour la mise en œuvre des actions proposées.

Une palissade construite pour arrêter les vents, un pin planté à l'abri de la palissade, une cabane construite à l'abri des pins... Du sable et des pins pour arrêter l'océan... Fragile ? sûrement... Durable ? au moins depuis deux siècles...

Et si demain, le temps se réchauffe, soyons naturellement ambitieux : continuons à protéger l'abri que nous a offert... une simple palissade !

Supports vidéo

<https://www.onf.fr/foret-exception/bassin-darcachon-foret-dexception/.html>

Les forêt d'exception du Bassin d'Arcachon ONF/Saison 5

Concert Olivia Gay « Renaissance de la forêt » Juillet 2022-Juillet 2023 ONF Zeuxo Production - 2023

Accueillir le public après l'incendie. 2024

L'inconnu du sable Saison 5 coll les portraits du bassin

<https://youtu.be/PWtXm3V55ZM>

Outils pédagogiques

ONF LNA. Contact : H. ABDAOUI

'Enquête d'exception'. Sentiers numériques

'Les secrets de la forêt dunaire' - Malette pédagogique

'Espéride et la forêt de demain'. Jeu et borne interactive

'Dunes et forêts, les gardiennes du littoral'. Exposition itinérante

Forêt d'exception® Bassin d'Arcachon

Dossier de candidature et contrat de projet - ONF - 2017

Contrat de projet 2024 - 2029 - ONF - 2024

Patrimoine historique

Cartes et documents de l'Administration des Ponts et Chaussées et des Eaux et Forêts - Archives municipales et départementales

Dans la forêt d'Arcachon - KAUFFMAN MP. 1891

Campagne photographique TOULGOUAT - 1955 et 1957 - Archives municipales de Lège Cap ferret

Historique du boisement des dunes des landes de Gascogne et des forêts du bassin d'Arcachon - ECHAFFI T. ONF/IUEM - 2017

Histoire maritime de la côte de Lège Cap Ferret de la fin du XVIII^{ème} au début du XIX^{ème} siècle. VINET POIRIER S. ONF / Université de Poitiers/CRIHAM - 2022

Patrimoine paysager

Guide de gestion paysagère des forêts littorales dunaires. RIVIERE C. ONF/ENSAPBx - 2004

De la ville sous les pins à la ville et les pins : quel littoral pour demain ? GENNO M. ONF/ENSAPBx - 2013

Les paysages d'une forêt d'exception. PICHARD I. ONF LNA - 2017

Forêt domaniale de La Teste : mesures paysagères. MAIGNIEN E. ONF DTCOA - 2022

Auprès de mon arbre : la presqu'île aux dix villages. Commune de Lège Cap Ferret - 2024

Patrimoine environnemental

Atlas de la biodiversité des forêts d'exception® du bassin d'Arcachon- ONF LNA - 2017

Etude Grande Noctule dans les forêts d'exception du bassin d'Arcachon. ONF DFRN - 2020

Résultats étude prospective des gîtes de Grande Noctule dans les forêts d'exception du Bassin d'Arcachon - ONF DFRN 2021

Forêt d'Exception® Bassin d'Arcachon : Inventaire des reptiles et amphibiens (résultats préliminaires) - ONF DFRN - 2021

Atlas de la biodiversité de Lège Cap ferret. Commune de Lège Cap Ferret - 2022

Suivi de la reproduction du Gravelot à Collier interrompu - OFB PNMB - 2022

Inventaire des marres rétro littorales. BOULET D. N2000/ONF LNA - 2022

Echantillonnage des coléoptères saproxyliques dans la forêt domaniale de Lège et Garonne. Rapport intermédiaire ONF DFRN - 2023

Oiseaux de la forêt littorale girondine : facteurs anthropiques et naturels influençant la composition des cortèges et leur conservation MOUILLET P. AgroParisTech - 2024

Inventaire MC10 2020 2021 des Chiroptères des forêts d'exception du Bassin d'Arcachon. JACQUELIN S. ONF DFRN 2024

Patrimoine forestier et dunaire

Aménagement de la forêt domaniale de La Teste de Buch (études renouvellement en cours)

Aménagement forestier de la forêt domaniale de Lège et Garonne - ONF LNA - 2015/2034

Plan de gestion des espaces boisés de la ville d'Arcachon - ONF LNA - 2017/2028

Aménagement forestier de la forêt communale de Lège Cap ferret - ONF LNA - 2023/2037

Guide Habitat sous les pins - P. GAUTHIER - Agro Paris Tech - 2014

Evaluation économique des écosystèmes des dunes et forêts d'Aquitaine : Actéon Ekolog - 2016 (étude et films)

Adaptation de la côte testérine face à la dynamique littorale : retour d'expérience 2000-2021. POURRET.M ONF 2021

Programme ECODUNE : protocole d'analyse des causes des échecs de la régénération naturelle dans les forêts littorales atlantiques dunaires. INRAe/Bordeaux science Agro/ONF - 2021

Etude du système dunaire de la flèche du cap Ferret. BILLIERES C. BRGM/ENSEGID - 2022

Programme Interreg Sudoe ForManRisk. Actes du séminaire final - 2023

Accueil du public

Etude de faisabilité du sentier Brémontier. C. JACQUEMIN (licence professionnelle paysage) - 2022

Etude de valorisation du site de Cure Pipe. Quesada/Duhamel/AVA - 2023

Faisabilité des actions de valorisation de forêts d'exception® du Bassin d'Arcachon. Saison5/Multiples - 2023

Bilans de la fréquentation des forêts d'exception. Rapports annuels SAUTRET E. ONF LNA - 2015 à 2024



Patrick DAVET
Maire de LA TESTE DE BUCH



La candidature au renouvellement du Label Forêts d'exception est d'autant plus naturelle pour notre ville de la Teste de Buch, que nos forêts font parties intégrantes de notre patrimoine naturel auquel nous sommes toutes et tous attachés et que nous avons à cœur de transmettre aux plus jeunes générations et celles à venir.

Si nos forêts, comme nos dunes, nos plages, notre lac, nos cabanes de résiniers et nos deux Tchanquées, sont nos magnifiques signatures paysagères, elles sont aussi nos racines, notre histoire, et leur sève coule dans nos veines.

C'est pourquoi, nous veillons collectivement à ce patrimoine d'exception que sont nos forêts en portant une vision durable de leur gestion, grâce au précieux partenariat des acteurs locaux engagés, comme nous, dans cette démarche.

La Ville de la Teste de Buch continuera à être au rendez - vous.

Angélique TILLEUIL
Adjointe
environnement
LA TESTE DE BUCH



" Face aux conséquences du changement climatique, l'adaptation de nos structures d'accueil soumises à l'aléa érosif et la pédagogie autour de la fragilité des espaces naturel sont des axes indispensables à une bonne appréhension des milieux naturels et de leurs enjeux au cœur de notre territoire"



Yves FOULON
Maire d'ARCACHON



La Ville d'Arcachon s'est inscrite dans la démarche du label Forêt d'Exception® pour valoriser un patrimoine forestier exceptionnel, riche d'histoire, de paysages identitaires et d'une biodiversité précieuse. À travers cette candidature, Arcachon réaffirme son engagement à préserver cet environnement naturel exceptionnel, essentiel tant pour le cadre de vie de ses habitants que pour l'attractivité de son territoire.

L'obtention du label Forêt d'Exception® permettrait de renforcer les actions de gestion durable déjà engagées par la Ville, tout en mettant en lumière la richesse de nos forêts et l'importance de leur préservation. Il s'agit pour notre territoire de préserver ces milieux naturels, de promouvoir des pratiques respectueuses de la biodiversité, de sensibiliser le public et les plus jeunes à la valeur de ces écosystèmes.

Ce label offrirait enfin une reconnaissance nationale pour notre patrimoine forestier, et serait un témoignage fort de notre engagement en faveur de la nature et des générations futures.

Sophie DEVILLIERS
Adjointe
environnement
ARCACHON



« Notre forêt, riche de son patrimoine environnemental et historique, est un héritage précieux pour les générations futures : elle porte la mémoire de paysages séculaires, préserve des savoirs ancestraux, et demeure un pilier pour la régénération des écosystèmes et l'équilibre climatique de demain »



BASSIN
D'ARCACHON

Philippe DE GONNEVILLE

Maire de LEGE CAP FERRET



A Lège-Cap Ferret, la forêt est au cœur de notre identité, de notre histoire et de notre avenir. Elle concentre les enjeux de notre « Ville sous la forêt » : maintenir l'équilibre entre préservation d'un milieu exceptionnel et fragile et accueil du public, entretenir un dialogue constant et constructif entre les différents acteurs du territoire, valoriser la dimension patrimoniale de cet espace tout en assurant son avenir.

A ce titre, le label « Forêt d'Exception® » est un gage de gestion exemplaire de l'ensemble de nos espaces forestiers. Il nous permet d'établir une feuille de route claire et partagée, main dans la main avec les acteurs concernés. Face aux défis du changement climatique et de la prévention des risques majeurs, il nous offre l'opportunité de préserver cet espace vivant et précieux et d'en partager la valeur avec nos concitoyens. Nous nous engageons dans cette démarche avec enthousiasme et conviction.



Catherine GUILLERM
Adjointe
environnement
LEGE CAP FERRET

« Dans un contexte global d'effondrement de la biodiversité, la forêt d'exception du bassin d'Arcachon a une très forte responsabilité dans la préservation de nombreuses espèces animales et végétales, dont certaines patrimoniales. Ce contrat de territoire apporte des réponses concrètes à cet enjeu majeur »



BASSIN
D'ARCACHON

Eric CONSTANTIN

Directeur de l'Agence OFFICE NATIONAL DES FORETS



Le renouvellement du label Forêt d'Exception® Bassin d'Arcachon vient confirmer le lien fort entre les forêts dunaires du Bassin et leur territoire. L'ensemble des acteurs ont contribué à ce renouvellement et leur solidarité active a été confortée par les dramatiques incendies de 2022. Ils ont détruit plus de 1000 ha de forêt domaniale à La Teste et traumatisés l'ensemble du territoire du Bassin. Cela aura confirmé cependant le rôle structurant de ce massif d'Exception dans l'histoire et la vie de ce territoire à nul autre pareil.

Les forêts dunaires, et le génie forestier qui les ont façonnées au fil des temps, sont en première ligne des conséquences des changements globaux dont le changement climatique à plus d'un titre : exposées aux aléas climatiques (feu, canicule, prédateurs) et aux aléas liés à l'évolution très active du trait de côte.

L'ensemble de ces enjeux fait de Forêt d'Exception® Bassin d'Arcachon un socle de gouvernance pour l'ensemble des acteurs facilitant le partage des enjeux et des solutions.

Plus que jamais Forêt d'Exception et Bassin font sens !!



Philippe FOUGERAS
Chef de projet

OFFICE NATIONAL DES FORETS

« De contrat de projet à contrat de territoire, la démarche engagée a permis de faire entendre la voix d'une forêt historique au cœur d'un territoire emblématique. Ce renouvellement permettra de continuer à relever un défi que nous pouvons collectivement être fiers de relever: rester en équilibre dans un territoire en perpétuel mouvement »



Direction territoriale Centre Ouest Aquitaine
Agence Landes Nord Aquitaine
Unités territoriales Bassin et Sud Médoc et Biscarosse
Décembre 2024
Rédaction : P. FOUGERAS

Dossier de candidature au renouvellement du label Forêt d'Exception® Bassin d'Arcachon

Présentation auprès du Comité National d'Orientation : 06 décembre 2024

Rapporteurs auprès du CNO : Jérôme BURIDANT, Catherine GERARD, Laurence LE LEGARD MOREAU